

MOTHERN **Infos**

le bulletin d'information de votre commune

www.commune-mothern.eu

1er semestre - Juin 2023



PHARMACIES DE GARDE

02 juillet LAUTERBOURG
09 juillet SEEBACH
14 juillet WISSEMBOURG
16 juillet WISSEMBOURG / SOUFFLENHEIM
23 juillet BEINHEIM
30 juillet BETSCHDORF

06 août BISCHWILLER
13 août WISSEMBOURG
15 août WISSEMBOURG / SOUFFLENHEIM
20 août ROESCHWOOG
27 août WISSEMBOURG

03 septembre SOULTZ SOUS FORETS
10 septembre WISSEMBOURG / SESSENHEIM
17 septembre SELTZ
24 septembre HATTEN

01 octobre MOTHERN
08 octobre HERRLISHEIM
15 octobre LAUTERBOURG
22 octobre SEEBACH
29 octobre WISSEMBOURG / SOUFFLENHEIM

01 novembre SELTZ
05 novembre BEINHEIM
11 novembre WISSEMBOURG / DRUSENHEIM
12 novembre BETSCHDORF
19 novembre BISCHWILLER
26 novembre WISSEMBOURG / DRUSENHEIM

03 décembre ROESCHWOOG
10 décembre WISSEMBOURG
17 décembre SOULTZ SOUS FORETS
24 décembre WISSEMBOURG / SESSENHEIM
25 décembre WISSEMBOURG
26 décembre WISSEMBOURG
31 décembre SELTZ

Autres jours : Pour connaître la pharmacie
de garde, composez le **3237**

NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'urgence
européen : 112
S.A.M.U. : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18

Taxis

PONS - 06 18 88 32 94
C KAM - 06 18 43 36 58

ESpace d'Accueil Seniors (ESPAS)

Cour de la Commanderie
2A rue de l'Ordre Teutonique
67160 WISSEMBOURG
Accueil du public
SUR RDV au : 03 69 06 73 99

GrDF (Gaz réseau - Distribution France)

Urgence Sécurité Gaz :

Appelez GrDF au 0800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Raccordement au gaz naturel :

Appeler GrDF au 09 69 36 35 34
(prix d'un appel local)

Santé

Cabinet médical

Docteur Elisabeth HEINRICH
12 rue de la Mairie - MOTHERN
Tél. : 03 88 94 86 65

Médecins de garde

En l'absence des médecins traitants, tous les soirs de minuit à
8h du matin : **COMPOSER LE 15** en cas d'urgence vitale
ou le **03 69 55 33 33** pour le médecin de garde.

Cabinets d'infirmières

Mmes Aline STOLTZ/
Estelle DIETRICH
22 rue Fond - MOTHERN
Tél. : 03 88 07 12 89
Soins à domicile et consultations
au cabinet sur rendez-vous

Mme Audrey ENGLENDER
1 rue des Vendanges - MOTHERN
Cabinet : 06 30 01 66 45
Port. : 06 83 90 51 11
Mme Geneviève SCHILLING
Tél. : 06 88 92 68 61
Mme Laura WAHL
Tél. : 07 85 87 63 48

Cabinets de kinésithérapeutes

Elodie STOETZEL-SCHMALTZ
Mélanie MOOG-SCHMALTZ
Laetitia GRIESEMER
Mathilde KOCHER
22 rue du Fond
67470 MOTHERN
Tél. : 03 88 54 56 22

Sophie SCHMITT
1A route de Lauterbourg
67470 MOTHERN
Tél. : 06 82 14 31 19
Tél. : 03 88 54 29 44
Aurélien HEINTZ
Tél. : 06 63 86 98 63
Marine WEBER
Tél. : 06 11 90 58 06

Ambulances / Taxis

GREINER Niederroedern :
03 88 86 51 43
JACOB / JUSSIEU Hatten :
03 88 80 01 56
ROLAND Beenheim :
03 88 86 31 43

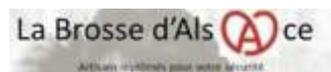
Défibrillateurs

Trois appareils sont à votre
disposition.
Haut-village : à l'école maternelle
Bas-village : à la maison de la Wacht
et à la salle polyvalente

Divers

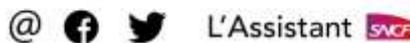
Ramonage

La Brosse d'Alsace, Alexandre BITZ
31 rue des Tilleuls, 67470 MOTHERN
Tél. : 03 88 49 84 35



SNCF

TER Grand Est



0 805 415 415 Service & appel gratuits

Le mot du Maire



Voilà que le premier semestre de l'année 2023 s'achève déjà, celui-ci a débuté avec une nouveauté, nous avons enfin pu nous retrouver pour une cérémonie des vœux, qu'il me soit encore permis de remercier toutes nos forces vives qui s'engagent et enrichissent la vie locale : bénévoles associatifs, enseignants de nos écoles, pompiers, gendarmes, entrepreneurs, personnel de santé et élus. C'était l'occasion d'échanger et de passer un moment sympathique, en toute convivialité.

Le printemps n'était pas de tout repos, de nombreux chantiers ont marqué notre village.

Le tout dernier est celui de l'aménagement à l'intersection de la rue du Fond et la rue du Haut Village ; ces travaux auront permis le croisement de deux voitures ainsi que la mise en place d'un passage piéton, la sécurité est l'une de nos priorités. Les deux autres chantiers de voirie, missionnés par la Communauté de Communes étaient la réfection de la voirie et des trottoirs dans la rue du Chêne et de l'aménagement de la Zone Artisanale pour permettre à de futurs entrepreneurs de s'installer dans notre beau village. Je remercie tous les riverains pour leur patience et leur compréhension pendant cette période de travaux.

L'été sera également marqué par des travaux à l'école maternelle et à la bibliothèque ; remplacement des fenêtres et réfection des sanitaires à l'école maternelle et remise en peinture de la bibliothèque, les velux ayant été remplacés récemment.

A l'automne, un autre projet nous attend : la commission urbanisme et le conseil municipal ont décidé de se positionner pour acquérir l'Hôtel Restaurant à l'Ancre. Il nous paraît important de redynamiser le centre du village. Des études sont en réflexion et nous vous informerons de l'évolution de ce projet.

Par ailleurs, j'aimerais ici attirer votre attention sur deux sujets qui me préoccupent :

Déjection canine : je vous rappelle que la commune est équipée de 9 distributeurs de sacs pour chiens installés dans tout le village, néanmoins il est constaté de plus en plus de déjections sur les trottoirs et les espaces verts.

Respectons les rues de notre commune ainsi que les employés du service technique qui se chargent de les nettoyer !

Stationnement : des voitures gênant la circulation dans nos rues et ruelles. Pensez aux jeunes mamans avec leur poussette, aux personnes en fauteuil roulant ainsi qu'aux véhicules de secours et à ces minutes perdues et si précieuses pour la personne en attente de soins !

De petits gestes qui rendront la vie encore plus agréable dans notre village - Merci !

Je ne manque pas de remercier mon équipe municipale pour son engagement et son soutien, les agents de la commune pour leur aide à la mise en place de nos décisions et un MERCI spécial à Caroline PUGIN, la directrice générale des services qui a demandé sa mutation après avoir œuvré pour la commune de Mothern pendant presque 8 années.

Immersed in Modere, the arrival of summer and beautiful days often go hand in hand with moments of conviviality during our festivals and sports events, you will find all the information in the pages reserved for associations. For my part, I invite you to meet us on Friday 14 July at 18h00 in front of the monument to the dead in the Place de la Wacht to celebrate our National Day, the ceremony will be followed by the 2nd edition of the firefighters' ball at the center of Secours. Come in numbers, guaranteed atmosphere!

Ich wünsch eich e scheener Summer un scheene Ferie

Bel été et belles vacances - Profitez du Bonheur de vivre à Mothern !

Avec tout mon engagement
Isabelle SCHMALTZ

Sommaire

| | | | |
|------------------------------|----------|-------------------|----------|
| EDITO - MOT DU MAIRE | p. 3 | VIE COMMUNALE | p. 20-25 |
| INFOS PRATIQUES | p. 4-5 | ETAT-CIVIL | p. 26-27 |
| VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE | p. 6-11 | ENVIRONNEMENT | p. 28-29 |
| DÉLIBÉRATIONS | p. 12-16 | S'ËLSÄSSISCHE ECK | p. 30-31 |
| URBANISME | p. 17 | INFORMATIONS | p. 32 |
| TRAVAUX | p. 18-19 | VIE ASSOCIATIVE | p. 33-40 |

Informations pratiques



Mairie de Mothern :

Du lundi au vendredi :
11h00 - 12h00
14h00 - 18h00
Tél. : 03 88 54 60 22

www.commune-mothern.eu
mairie@mothern.fr

Bibliothèque :

Lundi : 16h00 - 17h30
Mercredi : 16h00 - 17h30
Samedi : 10h30 - 12h00
Fermé le lundi en juillet et août
Tél. : 03 88 94 64 77
bibliotheque@mothern.fr

Fermeture de la mairie au public

Durant la Kaawe : lundi 21 et mardi 22 août 2023

En cas d'urgence, prière de s'adresser au Maire ou aux Adjointes.

Nouveaux arrivants

Si vous venez d'emménager dans la commune, merci de vous faire connaître en vous inscrivant à la mairie.

Vous pouvez également signaler votre changement d'adresse sur le site www.service-public.fr ou sur www.webadministres.net/67/Mothern.

Objets trouvés

Trousseaux de clés, lunettes, doudous, parapluies, téléphones... sont en attente d'être récupérés à la mairie.

Si vous trouvez ou perdez un objet sur la voie publique, ayez le réflexe de le rapporter ou de le signaler en mairie.



Sous-Préfecture de Haguenau

Adresse :

2, rue des Soeurs
67500 HAGUENAU
Tél. 03 88 63 87 00

@ : sous-prefecture-de-haguenau@bas-rhin.pref.gouv.fr

Accueil général :

Du lundi au vendredi : 8h00 - 11h30

Etrangers (carte de séjour, naturalisation) :

Du lundi au vendredi : 8h00 - 11h30 (sur rendez-vous)

Autres services :

Du lundi au vendredi : 9h15 - 11h30

Fermeture : tous les après-midis

Trésorerie de Haguenau

Adresse :

2, rue Clabaud
67500 HAGUENAU

Horaires :

Lundi / Mardi / Jeudi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00
Mercredi : 8h30 - 12h00

Tél : 03 88 53 26 26

4

Service des Impôts des Particuliers

Adresse :

3, rue de l'Industrie
67160 WISSEMBOURG
Tél. 03 88 54 18 91

Permanences du Services des Impôts des Particuliers de Wissembourg :

- en mairie de Seltz (semaine paire)

- en mairie de Lauterbourg (semaine impaire)

Un accueil fiscal, exclusivement sur rendez-vous, les mercredis matins.

Possibilités de s'inscrire soit en ligne, soit en contactant l'accueil des mairies de Seltz ou de Lauterbourg.

Pour les paiements (espèces jusqu'à 300 € et CB) , les factures munies d'un datamatrix (QR code) peuvent être payées au :

Dépôt de pain Schneider
8, route de Strasbourg
67470 SELTZ

Horaires :

Mardi : 5h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Mercredi : 5h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Jeudi : 5h30 - 12h30

Vendredi : 5h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Samedi : 6h00 - 13h00

Dimanche : 7h00 - 12h00



SNCF

Les fiches horaires version papier ne sont plus disponibles. mais consultables en ligne :



Strasbourg - Lauterbourg (Wörth)



Lauterbourg - Wörth

Consultations de nourrissons



Les consultations de nourrissons ont lieu sur rendez-vous dans les communes suivantes :

SELTZ :

Le 2ème lundi du mois, 14h - 17h
Le 4ème vendredi du mois, 9h - 11h30
au Centre médico-social
1b, Avenue du Général Schneider
Rdv au 03 69 06 73 79

LAUTERBOURG :

Le 4ème lundi du mois, 14h - 17h
au Centre médico-social
26, rue du Général Mittelhauser
Rdv au 03 69 06 73 77

Consultations gratuites d'avocats

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Bas-Rhin (CDAD 67) a mis en place des permanences juridiques dans différentes communes. Le point d'accès au droit de Lauterbourg est un lieu d'accueil accessible à tous, où vous pourrez bénéficier de conseils par un avocat pour toute question et problème de droit.

Permanence juridique à la mairie de LAUTERBOURG :
1er samedi du mois, 9h30 - 11h30.

Prendre impérativement rendez-vous au 03 88 94 80 18



Conciliateur de Justice



Permanence :

- Le 4ème vendredi du mois (après-midi) à la mairie de Seltz sur rendez-vous.

Carte Nationale d'identité - Passeport



Vos demandes de pièces d'identité peuvent être déposées, sur rendez-vous, à la mairie de Lauterbourg, 19A rue de la 1ère Armée.

Prenez RDV en ligne sur le site de la commune de Lauterbourg :
www.mairie-lauterbourg.fr

Réalisez votre pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Statistiques pièces d'identité délivrées en 2022

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif de la provenance des demandes de titres d'identité (CNI : carte nationale d'identité et passeport) effectuées en 2022 en Mairie de Lauterbourg.

| | Lauterbourg | Autres communes 67 | Hors 67 | Français domiciliés en Allemagne | Total 2022 | Total 2021 |
|--------------|-------------|--------------------|-----------|----------------------------------|--------------|--------------|
| CNI | 145 | 1 521 | 13 | 399 | 2 078 | 1 608 |
| passeport | 76 | 924 | 23 | 263 | 1 286 | 673 |
| TOTAL | 221 | 2 445 | 36 | 662 | 3 364 | 2 281 |



Maison France Service

Pour vos démarches du quotidien : 2 rue Marcel Bisch, 67470 SELTZ.

Téléphone : 03.90.55.85.44.

Mail : franceservices@cc-plaine-rhin.fr

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00-11h30 et 13h30-16h00

Mercredi : 9h00-13h00

Ecole maternelle

Carnaval

L'école maternelle travaille cette année autour des contes.

Les enfants ont pu étudier les contes traditionnels, les contes avec les loups, les contes de fée, les contes dits détournés.

Il était tout naturel de réaliser des masques de loup à l'occasion du carnaval.

Bravo pour leur investissement !



Chasse aux oeufs

Jeudi 6 avril, les enfants de la maternelle ont découvert des œufs cachés dans la cour de l'école.

Le lapin de Pâques leur a fait une belle surprise en disséminant les délicieux chocolats.

Une chasse aux œufs qui a ravi les petits, les moyens et les grands !

6



Animation avec les sentiers du théâtre



En amont du spectacle des Sentiers du théâtre de Beinheim vu au mois d'avril, deux artistes sont venus dans notre école pour familiariser les enfants avec les marionnettes.

Les élèves ont d'abord mimé des oiseaux avec leur corps, puis ont eu l'occasion de tenir et faire évoluer des marionnettes afin d'en comprendre le fonctionnement.



Jeux de la nature

Le jeudi 8 juin, les élèves de l'école maternelle ainsi que la classe de CP ont passé une journée « nature » à MOTHERN. Initialement prévue dans la forêt près du Rhin, le terrain impraticable a redirigé les enfants vers la parcelle derrière le lotissement de la Frecht.

Différents ateliers proposés par les enseignantes étaient les suivants :

S'orienter : à l'aide de photos d'éléments naturels, les enfants devaient retrouver des pièces de puzzle cachées pour reconstituer un animal.

Toucher : toucher et deviner des éléments naturels cachés dans des petits sacs.

Observer : chercher des marrons, glands, noix, pommes de pin.

Protéger : trouver et trier les déchets en fonction de leur nature (papier, métal, verre, compost).

S'équilibrer : suivre un parcours de débrouillardise en marchant sur des troncs, entre des branches, sauter en contrebas.

D'autres activités dites de « délestage » ont également ravi petits et grands : atelier « landart », coin écoute des bruits environnants, lecture, se prendre en photo, mini parcours pieds nus pour les téméraires.

Les différents groupes accompagnés de nombreux parents ont tourné sur la matinée. Le pique-nique très mérité a été pris à côté du stade de la Neuwies et les enfants ont pu profiter du terrain de jeux pour terminer cette journée bien remplie !



Du levain au pain

A l'occasion de la fête du pain qui a lieu au mois de mai, M. Schneider, le boulanger de Mothern a proposé aux grandes sections (GS) un projet de réalisation d'une recette de pain au levain.

Pour ce faire, les élèves de GS ont d'abord choisi parmi les fruits et légumes locaux et de saison, ceux qu'ils voulaient intégrer à leur recette. Et leur choix s'est porté sur les petits pois, les fraises et les pommes de terre. Avec ces éléments, M. Schneider a élaboré une recette de pain qu'il a testée dans sa boulangerie.

Après les vacances de printemps, il est venu très régulièrement dans la classe pour démarrer, transformer et entretenir du levain réalisé à base de raisins secs, d'eau et de farine. La fabrication du levain a nécessité de nombreuses étapes de mélange auxquelles les enfants ont participé avec enthousiasme.

Au bout de deux semaines quand le levain était prêt, les élèves se sont rendus à la boulangerie ouverte pour l'occasion pour réaliser la recette puis pour mettre les pains en cuisson.

Au final chacun a pu rapporter deux pains de leur recette originale ainsi que du levain liquide et solide. Des activités riches en sens et ludiques pour les enfants qui découvrent les secrets de la fabrication du pain ainsi que l'amour du métier largement transmis par M. Schneider qui s'est beaucoup investi.



Fête scolaire et départ de Marie-Pia

Vendredi 16 juin s'est déroulée la fête scolaire dans la cour de l'école maternelle sous forme d'un apéro participatif. Les parents mis à contribution ont rapporté les boissons ainsi que de quoi grignoter sous forme d'un grand buffet salé-sucré. Les enseignantes ont également commandé des bretzels géants ainsi que des gâteaux briochés à la boulangerie Schneider.

Les enfants de la maternelle avaient préparé 3 chants en français et même un en allemand.

Cette fin d'année est très particulière car Marie-Pia Schmaltz, leur ATSEM en poste depuis 33 ans fait valoir ses droits à la retraite.

Pour l'occasion, tous les élèves de l'élémentaire sont venus rejoindre leurs camarades pour chanter la chanson « Sacré Charlemagne » transformée pour l'occasion en « Sacrée Marie-Pia ».

Des mamans avaient également décoré spécialement la cour avec des ballons et affiches.

La directrice a salué son travail auprès des petits durant tant d'années.

Marie-Pia est rentrée les bras chargés de cadeaux : des tableaux, un livre d'or de la retraite, un recueil de dessins et de petits mots, un livre photos et une cagnotte où les parents ont pu glisser une attention personnelle. Un moment riche en émotions.

Marie-Pia reviendra encore pour quelques semaines à la rentrée, la commune lui organisera un pot de départ pour l'occasion fin septembre avant de lui souhaiter une bonne retraite.



Ecole élémentaire

8

L'Orchestre Philharmonique de Strasbourg

Les classes de l'école élémentaire se sont rendues au palais de la musique et des congrès à Strasbourg pour voir l'orchestre philharmonique.

Le 6 janvier, ce sont les CP et les CE1-CE2 qui ont assisté au spectacle « La véritable histoire de Casse-noisette » et le 21 mars, les CE2-CM1 et les CM1-CM2 sont allés voir « La mer ».

Impressionnés par la salle, les élèves ont pu tout d'abord découvrir pas moins de 80 musiciens déjà installés en train d'accorder leurs instruments : violons, violoncelles, contrebasses, hautbois, harpes, cors ou encore trompettes... Ensuite, dès les premières notes de musique, la magie a opéré et les enfants étaient conquis et subjugués par la précision et la rigueur d'un orchestre professionnel.

Un animateur a présenté différents instruments et a demandé au public de participer, ce qui a rendu les spectacles encore plus intéressants. Cela a permis de découvrir certains instruments méconnus dont le fameux célesta qui a joué le thème de Harry Potter ! Ces sorties ont été très appréciées.



Le permis vélo

Le jeudi 25 mai, les élèves de CM1 et de CM2 ont passé leur permis vélo.

Vers 8h15, un gendarme venu de Wissembourg nous a fait un cours sur la sécurité routière. Il nous a expliqué le code de la route, les panneaux, les marquages, les feux tricolores... A la fin nous avons fait un questionnaire de 20 questions à choix multiples. Après la récréation, quand le parcours était prêt, nous avons cherché nos vélos. Thomas Bojens, le gendarme a vérifié les équipements et l'état de nos vélos puis nous avons passé le test pratique qui consistait à faire un parcours : passer un slalom, franchir une bascule, passer sous un pont puis dans des rails, prendre un objet et le poser sur un tonneau un peu plus loin avant de nous arrêter au panneau Stop. On devait faire ça sans poser le pied par terre au risque de perdre un point. Finalement on a tous eu un petit livret d'aptitude qui est notre petit diplôme et des petits stickers.

L'après-midi, il est revenu faire une photo souvenir avec nous. En résumé c'était une magnifique matinée !

Méline, Camille, Elise, Alix et May-Lee



Projet musique

Dans le cadre de notre projet "musique" nous sommes partis à la découverte des instruments. Grâce à Mme Aurélie Acker, nous avons pu découvrir un instrument original: l'orgue d'église. Elle nous a tout expliqué: les registres, le pédalier, les tuyaux, le soufflet.

Nous avons même pu chanter comme une chorale !

De jeunes musiciens sont également venus nous présenter leur instrument :

Clément, la clarinette

Noélia, Louis et Sofiane, le synthétiseur

Faustine, le violon

Lucie, la trompette

Chloé, la flûte

Callie, la rababa égyptienne et un kalimba

Louane et Maëlo à la guitare

Et Jean-Yves au saxophone

Ils étaient un peu stressés mais très heureux de nous présenter leur instrument.



Spectacle en alsacien



Le 12 mai, dans la continuité de l'initiation à l'alsacien proposée par Mme Mireille Kapps à toutes les classes de l'école élémentaire, nous avons pu assister à la représentation d'un spectacle de Mme Christine Fischbach, conteuse professionnelle. Elle nous a transportés dans la légende du loup en nous proposant le conte "S'Li sel un de Wolf". Cette histoire a été racontée en alsacien et en français ce qui a permis une bonne compréhension de tous.

Un grand merci à la mairie pour le financement de ce spectacle.

Distribution de knacks

Pour clôturer l'année scolaire, les membres du conseil municipal se sont chargés de distribuer une paire de « knack un e weck » à chaque élève.



Périscolaire

Au Périscolaire de Mothern, les beaux jours sont enfin arrivés ! Le thème du troisième trimestre « les Jeux Olympiques ! » peut reprendre ses droits : des jeux extérieurs, des grands jeux, des jeux de relais, des jeux de vitesses, des jeux libres. On y fête aussi des anniversaires : Eva, Louis, Evan...

Un petit aperçu de notre vie quotidienne où les enfants sont libres de jouer, de faire des ateliers peinture sur galets; Le soir on profite du soleil pour prendre le goûter à l'extérieur.

Le jeudi 08 juin, les élèves de l'école maternelle ainsi que les enfants du CP étaient de sortie pour la journée ; ne restant donc que les plus grands, nous avons pris notre repas à l'extérieur. Très bon moment de partage et de complicité avec ce beau petit groupe.



Cette année le Festi'Famille fête ses 20 ans de convention entre la FDMJC et la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin. C'est un très bel évènement familial gratuit et ouvert à tous qui a eu lieu le 24 juin.

Tous les périscolaires y ont été représentés et chaque structure a tenu un stand de jeux pour les enfants habitant la Communauté de Communes. Il y avait des structures gonflables, des tours en poneys, des spectacles, des mascottes (Events Kids) à la salle polyvalente de Beinheim.

A l'occasion des 20 ans de la FDMJC en partenariat avec la Communauté des Communes de la Plaine du Rhin, une intervenante en atelier artistique ambulante est venue dans chaque périscolaire. Chaque enfant a pu peindre sur une grande toile une belle fresque représentant l'évènement des 20 ans. Un autre intervenant en musique a composé une chanson pour cette occasion « Le Péri qui Rit ».

Nous avons aussi fait avec les enfants du périscolaire une belle affiche pour remercier le Traiteur « A l'Agneau » de Seltz qui a fêté le 17 juin ses 30 ans d'ouverture du restaurant mais surtout pour fêter les 20 ans de bons repas dans les périscolaires du Warschbach, de Mothern, Seltz et Niederroedern.

Pour l'année 2023/2024 le périscolaire accueillera uniquement des enfants de Mothern, maternelles et élémentaires : en moyenne 8 le matin ; 43 le midi ; 20 le soir.



Service Animation de la Plaine du Rhin

Retrouvez le programme d'animation pour les enfants et adolescents sur :

<https://www.animation-fdmjalsace-ccpr.com/>

Des animations, sorties, centres aérés sont proposés par l'Animation Jeunesse pour faire passer de bons moments aux enfants, ponctués de nombreuses découvertes.



Bibliothèque



Théâtre à la bibliothèque

Le 18 avril, plus de 80 enfants accompagnés de leurs parents ou grands-parents ont pu assister à la représentation "Heck Schneck Meck". Les enfants ont participé avec enthousiasme et ont aidé la petite princesse escargot à réaliser son rêve.

Le comédien Gilbert Meyer du théâtre Tohu Bohu de Strasbourg a captivé les enfants et même les adultes.

Cette manifestation gratuite pour les participants a été rendue possible par la commune de Mothern en collaboration avec l'OLCA (Office pour la langue et les cultures d'Alsace et de Moselle) et le Grand Est.

Plus de diversité à la bibliothèque !

Pour nos lecteurs, nous avons à nouveau apporté en mai un grand nombre de livres de la bibliothèque d'Alsace de Betschdorf. Cet échange a lieu deux fois par an et permet de compléter le stock fixe de livres de notre bibliothèque par de nouveaux titres.



De plus, chaque année, la bibliothèque peut acheter de nouveaux livres. Le budget communal est surtout utilisé pour les nouvelles acquisitions.

Si un livre sur un thème particulier ou de votre auteur préféré ne se trouve pas à la bibliothèque, nous pouvons vous le procurer à la bibliothèque d'Alsace de Betschdorf. S'il y est disponible, nous le commanderons lors de la navette mensuelle et il pourra être récupéré à la bibliothèque de Mothern.

Et si cela ne suffit pas, il est possible de s'abonner gratuitement et de télécharger les livres numériques que la Bibliothèque d'Alsace a en portefeuille. Pour cela, il suffit de s'inscrire gratuitement comme lecteur à la bibliothèque de Mothern.



Lire, écouter ou voir ?

C'est possible à la bibliothèque de Mothern. Nous proposons un grand choix de romans en gros caractères.

Nous savons que les livres audio sont des compagnons parfaits pour le sport. Que ce soit pendant le jogging ou l'entraînement à la salle de sport, le temps passe vite avec une bonne histoire dans les oreilles. En voyage ou à la maison, les livres audio sont une alternative merveilleuse et relaxante à la lecture d'un livre. C'est pourquoi une petite sélection de livres audio est également à la disposition de nos auditeurs.

Egalement des DVD de films vous sont proposés à l'emprunt.

Prochains rendez-vous - à noter :

Permanence : pendant les vacances d'été, la bibliothèque ouvre ses portes le mercredi de 16h à 17h30 et le samedi de 10h30 à 12h (fermeture le lundi).

La **soirée jeux** du dernier vendredi du mois prend également des vacances. La rentrée est prévue le 29.09.2023, comme toujours de 19h à 20h30.

Journée **portes ouvertes** à la bibliothèque : pour la première fois le 7.10.2023

Festival de décodage : le 8.11.2023 à 19h00, une conférence sur la valeur du football est proposée, débat animée par M. Manuel Schotté.

L'équipe de la bibliothèque attend du renfort afin de pouvoir continuer à assurer ses heures de permanences. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître à la mairie, par mail (bibliotheque@mothern.fr) ou nous contacter directement à la bibliothèque.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été !

Irène Deck, Lucie Jamet, Francine Kuntz, Caroline Meyer, Sandra Ruck, Christelle Schneider, Annette Striebig, Catherine et Marie-Jeanne Zimmermann, Isabelle Zolt et Astrid Breyer.

Délibérations du Conseil Municipal

Toutes les délibérations dans leur intégralité sont affichées
à l'extérieur de la Mairie et à la « Wacht ».

Séance du 31 janvier 2023

Talus de la Rue du Kabach (côté pair) : Problématique de sécurité et études à réaliser

Intervenants : M. TAYLLAMIN du bureau
d'études ARTELIA, Mme DEBONNET de
FONDASOL

Mme le Maire rappelle qu'à l'été 2021,
un éboulement avec chute d'arbres
provenant du talus situé rue du Kabach «
côté pair», au lieu-dit « Am Dasselberg », a
provoqué des dommages au garage de
M. Charles BALL situé en contre-bas. Les
végétaux ont été enlevés depuis mais
subsistent les terres ébouloées qui ne
peuvent être retirées par crainte de
provoquer des éboulements
complémentaires.

Lors d'une expertise technique sur site
réalisée par le BRGM (Bureau de
Recherches Géologiques et Minières)
plusieurs recommandations ont été
formulées :

Compte-tenu du risque résiduel de chute,
des mesures de protection, sécurisation,
du talus doivent être étudiées et mises
en œuvre.

L'enlèvement des terres glissées à l'été
2021 ne peut se faire que sous certaines
conditions de sécurité et l'usage d'engins
de chantier est déconseillé du fait des
vibrations que ces derniers génèrent.

Afin de suivre les préconisations du
BRGM Mme la Maire indique qu'il y a lieu
de réaliser une étude géotechnique et de
se faire accompagner par un bureau
d'études spécialisé dans le cadre d'une
mission de maîtrise d'œuvre.

Ces problématiques étant très
spécifiques Mme le Maire indique que
toutes les entreprises n'ont pas les
qualifications requises et qu'au vu du
risque juridique encouru (dossier
d'assurance en cours) il a été difficile
d'obtenir des propositions techniques et
financières.

Le Conseil Municipal :

- **confie** la réalisation d'une étude
Géotechnique à l'entreprise FONDASOL -
67201 ECKBOLSHEIM pour un montant
de 22 872 € HT

- **confie** la réalisation d'études de
maîtrise d'œuvre au Bureau d'études
ARTELIA - 67300 SCHILTIGHEIM pour un
montant de 19 250 € HT

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin : Demande de fonds de concours pour des travaux d'éclairage public (Rue du Chêne, route de Seltz, rue de la Mairie, rue de la Paix)

Le Conseil Municipal :

- **accepte** le fonds de concours à hauteur
de 30 % du montant restant à la charge
de la commune, soit 9 548,15 €.

SMICTOM : Rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2021

Le Conseil Municipal :

- **n'émet pas** d'observations particulières
quant au rapport annuel 2021 sur le prix
et la qualité du service public
d'élimination des déchets.

Ecole de Musique d'Alsace du Nord (EMAN) : Demande de subvention pour l'achat d'un photocopieur

Mme le Maire informe les membres du
Conseil Municipal de la demande de
subvention reçue en mairie de l'Ecole de
Musique d'Alsace du Nord (EMAN), dont
le siège est à Mothern, pour l'achat d'un
photocopieur qui sera installé dans les
locaux de l'espace musical et qui sera
également mis à disposition de
l'Harmonie Sainte Cécile de Mothern. Le
montant de l'achat du photocopieur
s'élève à 1 341,60 € TTC selon le devis
estimatif transmis.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'attribuer une subvention
maximum de 150 € (cent cinquante
euros) à l'Ecole de Musique d'Alsace du

Nord (EMAN) pour l'achat d'un
photocopieur, représentant environ 10 %
du prix total d'acquisition

Carnaval de Mothern 2023 : Demande de subvention pour la prise en charge de bonbons et demande de participation au nettoyage des rues après la cavalcade par le Comité des Fêtes de Mothern

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'octroyer une subvention de 1
750 € pour l'achat de bonbons et de
friandises à distribuer lors de la
cavalcade du dimanche 19 février 2023.

- **décide** d'octroyer une subvention de
400 € pour couvrir une partie des frais de
nettoyage des rues après la cavalcade du
dimanche, 19 février 2023.

Carnaval de Mothern 2023 : Soutien de la commune par la mise à disposition de la salle polyvalente à tarif réduit pour les bals carnavalesques

Le Conseil Municipal :

- **décide** de reconduire le soutien apporté
en 2019 et 2020 et d'accorder ainsi une
remise de 50 % sur le tarif de location de
la salle polyvalente aux associations qui
organisent un bal carnavalesque
pendant la période allant du jeudi 16
février 2023 au mardi 21 février 2023,
soit : $220,-€ : 2 = 110,-€$

- **précise** que les frais d'électricité et de
matériel cassé et manquant restent à la
charge des locataires ainsi que les frais
de nettoyage.

Compte-rendu des décisions du Maire dans le cadre des délégations

Décisions du 21 novembre 2022 :

Portant sur la signature de contrats de
fourniture de gaz avec Electricité de
Strasbourg à prix fixe pour une durée
d'un an pour les bâtiments suivants :

Ecole maternelle

Abonnement : 385,44 € HT/an
KWH : 0,228780 € HT

Ecole élémentaire

Abonnement : 385,44 € HT/an

KWH : 0,228780 € HT

Atelier et ancienne école maternelle

Abonnement : 385,44 € HT/an

KWH : 0,228430 € HT

Décisions du 28 décembre 2022 :

Portant sur la signature d'un devis pour la rénovation des sanitaires de l'école maternelle avec la société A RENOV - 67470 MOTHERN pour un montant de 37 114,66 € HT.

Portant sur la signature d'un devis pour la rénovation des sanitaires de l'école maternelle avec la société Carrelage DECK - 67470 MOTHERN pour un montant de 7 752 € HT.

Portant sur la signature d'un devis pour le changement de fenêtres à la bibliothèque avec la société CJL Fermetures CLAUSS - 67250 HUNSPACH pour un montant de 9 666,66 € HT.

Séance du 28 février 2023

Infiltrations d'eau à la salle polyvalente : Présentation du diagnostic structure bois/béton réalisé et propositions de travaux

Fin octobre 2022, il a été constaté, suite à des infiltrations d'eau, l'affaissement d'une pièce de bois (arbalétrier) côté parking à la salle polyvalente de Mothern ainsi que des fissures dans le béton. Mme le Maire a alors sollicité la société SEDIME afin de réaliser des investigations de diagnostic de la structure de la salle polyvalente. Des mesures d'urgence conservatoires ont été mises en place dans l'attente du résultat du diagnostic.

Mme le Maire indique qu'une déclaration à l'assurance de la commune a été réalisée en parallèle et une visite d'expertise a eu lieu le 13 février 2023.

Mme le Maire donne la parole à M. URBAN du bureau d'études SEDIME. La mission confiée à la société SEDIME avait pour but d'établir un diagnostic comprenant :

- la vérification de la structure actuelle
- les travaux de réparations et de renforcement
- l'estimation des travaux de réparation

M. URBAN présente les conclusions du diagnostic :

Il ressort que les arbalétriers, côté parking, reposent directement dans des poteaux bétons, non isolés sans protection de reprise d'humidité. De plus une fuite dans les chéneaux a alimenté la prise d'humidité dans le pied d'arbalétrier de la ferme 1 (côté

parking/cuisine). La ferme 1 s'est affaissée d'environ 14 cm.

L'appui de la ferme 2 (côté parking/fond de la salle) est très fragilisé.

La partie des pieds d'arbalétrier a ainsi pourri prématurément mais le reste de la charpente est saine et ne présente pas de défaut structurel.

Des fissurations des enduits ont été constatées mais elles sont superficielles et esthétiques. Elles sont dues :

- sur la façade avant : à l'absence de désolidarisation de l'enduit au droit du joint de dilatation entre le poteau béton et la façade

- dans l'angle de scène : à l'affaissement de la ferme 1 ayant entraîné une légère rotation de l'arbalétrier.

Par ailleurs, les chéneaux doivent être révisés et étanchés. Une étude complémentaire pourra être faite pour remplacer les chéneaux (côté parking) par une gouttière externe afin de faciliter l'entretien des évacuations des eaux pluviales.

Enfin, M. URBAN présente les travaux communs et les trois solutions envisageables afin de réparer les pieds d'arbalétrier.

Travaux communs quelle que soit la solution retenue : Estimés à 16 700 € HT

Etude et installation de chantier
Vérinage de la charpente (remise en place)

Traitement des fissures béton par injection de résine adaptée
Rénovation des enduits
Fermeture des lambris en façade

Solution n° 1 : Estimée à 18 200 € HT
Purges des pieds d'arbalétriers
Mise en place d'une prothèse avec encastrement par fibre de verre et résine

Dépose et repose des lambris en sous-face de toiture

Avantage : aspect esthétique identique à l'existant

Inconvénient : coût plus élevé que les solutions 2 et 3

Solution n° 2 : Estimée à 9 800 € HT
Purges des pieds d'arbalétriers
Mise en place d'une prothèse avec assemblage par moilage

Modification des fixations des premières pannes intermédiaires
Dépose et repose des lambris en sous-face de toiture

Avantage : technique plus courante et coût inférieur à la solution n° 1

Inconvénient : aspect esthétique

modifié et non uniforme et technique plus invasive (modification des pannes)

Solution n° 3 : Estimée à 5 400 € HT

Purges des pieds d'arbalétriers

Traitement curatif fongicide des pieds d'arbalétrier

Mise en place de ferrure mécanosoudée
Dépose et repose des lambris en sous-face de toiture

Avantage : technique plus courante et coût inférieur aux solutions 1 et 2

Inconvénient : aspect esthétique modifié, finition métallique et modification de la finition des murs intérieurs

Mme le Maire indique qu'à ce stade, il convient de se prononcer sur la solution de remise en état des pieds d'arbalétrier et des fissurations retenue afin de communiquer ce choix à l'assurance et de connaître le montant de prise en charge de cette dernière. Mme le Maire propose :

- de retenir les travaux communs accompagnés de la solution n° 1, solution qui donnera un rendu esthétique identique à l'existant

- de confier la maîtrise d'œuvre de ces travaux au bureau d'études SEDIME.

Mme le Maire indique également que se rajouteront les travaux de reprise des chéneaux en partie à l'origine des infiltrations mais non pris en charge par l'assurance. Le chiffrage de ces travaux est encore en cours avec étude de la solution la plus adaptée à la situation.

Le Conseil Municipal :

- **prend acte** du diagnostic structure bois/béton réalisé par le bureau d'études SEDIME

- **confie** la mission de maîtrise d'œuvre de travaux au bureau d'études SEDIME, 6, Rue de Bretagne – 68 390 SAUSHEIM pour un montant de 5 900 € HT,

- **retient** les travaux communs de remise en état ainsi que la solution n° 1, soit un total de travaux de remise en état (arbalétrier et fissures béton) estimés à 34 900 € HT

Approbation des comptes administratif 2022

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Martine BALL, 2ème Adjointe au Maire vote les dits comptes à savoir :

Commune :

Fonctionnement :

Recettes : 1 441 107,65 €

Dépenses : 1 020 004,68 €

Investissement :

Recettes : 849 545,27 €

Dépenses : 537 230,36 €

Illingen/Allemagne :

Recettes : 147 555,03 €

Dépenses : 191 919,26 €

Fiscalité directe locale 2023

Le Conseil Municipal :

- **décide** de maintenir les taux d'imposition en 2023 et de les porter à :

14,66 % pour la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale

26,23 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

51,62 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties

16,99 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises.

Office National des Forêts (ONF) : Programme des travaux d'exploitation et état de prévision des coupes 2023

Recette brute : 45 240 €

Frais d'exploitation : - 28 093 €

Travaux patrimoniaux : - 7 230 €

Bilan prévisionnel (hors honoraires ONF) : 9 917 €

Le Conseil Municipal :

- **approuve** le programme des travaux d'exploitation avec l'état de prévision des coupes ainsi que le programme des travaux patrimoniaux, relatif à l'accueil du public pour l'exercice 2023

Office National des Forêts (ONF) : Etat d'assiette des coupes 2024

Le Conseil Municipal :

- **approuve** l'état d'assiette des coupes à réaliser en 2024 proposé par l'Office National des Forêts.

Caisse d'Assurance Accidents Agricoles : cotisations foncières 2023

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'affecter en 2023, mille cinq cents euros du produit de la location de la chasse au paiement de la cotisation foncière de la C.A.A.A..

Compte-rendu des décisions du Maire dans le cadre des délégations

Décisions du 06 février 2023

Dans le cadre de l'opération relative à la construction d'une nouvelle mairie, une consultation a été lancée le 27 octobre 2022 et portait sur la relance suite à la déclaration d'infructuosité du lot 19 - Panneaux Photovoltaïques estimé à 16 000 € HT

Au terme de l'analyse des candidatures et des offres réalisées par le maitre

d'œuvre, la Commission MAPA réunie le 06 décembre 2022 et le 16 janvier 2023, a proposé de retenir l'offre de l'entreprise suivante : Electrification Industrielle de l'Est - 67500 Haguenau pour un montant de 24 620,50 € HT.

Séance du 28 mars 2023

Approbation des budgets primitifs 2023

Les budgets primitifs pour 2023 proposés au vote du Conseil Municipal s'équilibrent en dépenses et en recettes aux sommes de :

Commune :

Fonctionnement : 2 532 212 €

Investissement : 2 927 475 €

Illingen / Allemagne

Fonctionnement : 284 940 €

Investissement : 50 000 €

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'adopter les budgets primitifs 2023

Illingen/Allemagne : Fixation de tarifs pour l'encaissement de produits de location d'emplacements de camping

Le Conseil Municipal :

- **décide** de fixer les tarifs de location des emplacements de Camping à Illingen en Allemagne à compter de la saison 2023 comme suit :

Parcelle forestière 1 - 200 €

Parcelle forestière 2 - 280 €

Parcelle forestière 3 - 200 €

Parcelle forestière 4 - 280 €

Parcelle forestière 5 - 200 €

Parcelle forestière 6 - 200 €

Parcelle forestière 7 - 250 €

Parcelle forestière 8 - 250 €

Parcelle forestière 10 - 225 €

Parcelle forestière 11 - 225 €

Parcelle forestière 12 - 225 €

Parcelle forestière 15 - 225 €

Parcelle forestière 24 - 200 €

Ecole élémentaire « Les Bateliers » : Demande de subvention pour un projet de classe découverte

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'école élémentaire, par un courrier en date du 10 février 2023 de M. Arnold, Directeur, sollicite une participation financière pour les élèves de CE2-CM1 et de CM1-CM2 (soit 36 élèves) afin de contribuer aux frais pour l'organisation d'une classe découverte (avec nuitées) dans les Vosges au centre Clairsapin à Arrentes De Corcieux du 19 au 23 juin 2023.

Le coût initial du séjour est estimé à environ 397 € par enfant.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'octroyer une subvention s'élevant à 10 € par élève,

Association des arboriculteurs de Niederlauterbach et environs : Demande de remise sur le tarif de location de la salle polyvalente

Mme le Maire présente au Conseil Municipal la demande de M. FEIST Léon, Président de l'association des arboriculteurs de Niederlauterbach et environs, sollicitant une remise sur le tarif de location de la salle polyvalente à l'occasion de l'organisation d'une exposition fruitière prévue le 08 octobre 2023 à Mothern.

Mme le Maire explique que chaque année l'association organise une exposition fruitière dans un village du secteur et que les communes concernées pratiquent en général la mise à disposition gratuite de leur salle polyvalente.

Considérant que la manifestation proposée le 8 octobre 2023 à Mothern sera accessible à tous, sans paiement de droit d'entrée,

Considérant que cette association organise annuellement des cours de taille gratuits pour les habitants de Mothern et qu'elle est soutenue par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin,

Le Conseil Municipal :

- **décide** la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente à l'association des arboriculteurs de Niederlauterbach et environs pour l'exposition fruitière qui se déroulera à Mothern le 08 octobre 2023

- **précise** que les frais d'électricité et de matériel cassé et manquant restent à la charge de l'association ainsi que les frais de nettoyage.

Chasse communale : Mode de consultation des propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse

Mme le Maire expose au conseil qu'en application de l'article L429-13 du Code de l'environnement et de la proclamation ministérielle du 12 juillet 1888, la décision relative à la destination du produit de la chasse peut être prise soit dans le cadre d'une consultation écrite des propriétaires, soit dans le cadre d'une réunion de ces derniers.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de consulter par écrit les propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse

Chasse communale : Affectation du produit de la chasse des terrains appartenant à la commune

Mme le Maire explique aux membres du conseil que suite à la décision prise de consulter tous les propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse par écrit, il revient également au conseil municipal de se prononcer sur l'affectation de la part du produit de la chasse pour les terrains appartenant à la commune.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'affecter au budget communal la part du produit de la chasse pour les terrains appartenant à la commune.

Adhésion à la charte régionale d'entretien et de gestion des espaces communaux publics « Commune nature »

Les pesticides sont utilisés depuis de nombreuses années dans différents domaines, notamment pour le désherbage des « zones non agricoles » (parcs, jardins, voirie infrastructures routières et ferroviaires, cimetières, terrains de sport, etc...) et détectés dans les eaux superficielles et souterraines. Ces derniers constituent une menace pour la pollution des eaux et risquent de se retrouver dans celles destinées à la consommation humaine.

C'est pourquoi, la Région Grand Est et l'agence de l'eau Rhin-Meuse souhaitent mettre à l'honneur les collectivités engagées dans une démarche respectueuse de l'environnement contribuant à la préservation de la ressource en eau et à la sauvegarde de la biodiversité.

Dans ce cadre, il est donc proposé de concourir à la distinction « Commune Nature » en participant à une campagne d'audit qui permettra d'illustrer et de valoriser le degré d'avancement de la commune dans les pratiques d'entretien de ses espaces publics.

La participation à cette démarche sera formalisée par la signature d'une charte régionale d'entretien et de gestion des espaces communaux.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'inscrire la commune à l'opération de distinction « Commune Nature » au titre de la démarche « Eau et Biodiversité », mise en œuvre par la Région Grand-Est
- **décide** d'approuver la charte régionale d'entretien et de gestion des espaces communaux publics et son règlement

Séance du 16 mai 2023

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de la Bande Rhénane Nord : rapport d'activités 2022

Le Conseil Municipal :

- **prend acte** de la présentation du rapport d'activités 2022 PETR de la Bande Rhénane Nord

Forêt communale : Renouvellement d'engagement au Programme Européen de la Certification Forestière (PEFC)

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité pour la commune de renouveler son engagement au processus de certification PEFC afin de :

Valoriser les bois de la commune lors des ventes ;
Accéder aux aides publiques en lien avec la forêt ;
Bénéficier d'une meilleure visibilité de la bonne gestion mise en œuvre en forêt ;
Participer à une démarche de filière en permettant à nos entreprises locales d'être plus compétitives.

Le Conseil Municipal décide :

- **de renouveler** son engagement dans la certification de gestion durable des forêts PEFC pour une durée illimitée, pour l'ensemble des surfaces forestières que la commune de Mothern possède dans la région Grand Est

- **de s'engager** à donner le détail des surfaces forestières de la commune : celles sous aménagement forestier et celles hors aménagement le cas échéant. Pour ces dernières, la commune s'engage à déclarer aux autorités compétentes (DDT) toute coupe réalisée sur celles-ci. En tout état de cause, s'engage à respecter l'article R124.2 du code forestier

- **de respecter** les règles de gestion forestière durable en vigueur et de les faire respecter à toute personne intervenant dans la forêt

- **d'accepter** le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable sur lesquelles la commune s'est engagée pourront être modifiées. Une fois informée de ces éventuels changements, la commune aura le choix de poursuivre son engagement, ou de résilier son adhésion par courrier adressé à PEFC Grand Est

- **d'accepter** les visites de contrôle en forêt par PEFC Grand Est et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, conservés à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable en vigueur

- **de mettre** en place les actions correctives qui seront demandées par PEFC Grand Est en cas de pratiques forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC

- **d'accepter** que cette participation au système PEFC soit rendue publique

- **de respecter** les règles d'utilisation du logo PEFC en cas d'usage de celui-ci

- **de s'acquitter** de la contribution financière auprès de PEFC Grand Est

- **d'informer** PEFC Grand Est dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires en cas de modification des surfaces forestières de la commune

Compte-rendu des décisions du Maire dans le cadre des délégations

Décision du 12 avril 2023 :

Portant sur la signature d'un devis concernant le remplacement des fenêtres de l'école maternelle avec la société CJL Fermetures CLAUSS, Gare de Hunspach, 67250 HUNSPACH pour un montant de 29 083,33 € HT.

Décision du 17 avril 2023 :

Portant sur la signature d'un devis concernant le remplacement du lave-vaisselle à la salle polyvalente avec la société AAE, ZA du Ried, 5 rue de l'Ecorçage, 67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER pour un montant de 5 138,27 € HT.

Décision du 12 mai 2023 :

Portant sur l'attribution et la signature du marché de travaux pour le réaménagement du carrefour Rue du Fond / Rue du Haut-Village à Mothern avec la société TP KLEIN, ZI du Ried, 67580 HERRLISHEIM pour un montant de 44 154,70 € HT.

Principaux postes Investissements prévisionnels 2023

MAIRIE

Construction
nouvelle Mairie
1 454 000 €

MUSÉE DE LA WACHT

Reprise chéneaux
rafraîchissement
intérieur
parquet, peinture
8 500 €

SALLE POLYVALENTE

Reprise chéneaux
toiture
Travaux intérieurs,
Lave vaisselle
90 000 €

ECLAIRAGE PUBLIC

Renouvellement
éclairage LED
80 500 €

VOIRIE

Aménagement
intersection
rue du Fond -
rue du Haut-Village
60 000 €

ECOLE MATERNELLE

Réfection sanitaires
Menuiseries extérieures
93 400 €
Ordinateurs
6 000 €

POTEAUX D'INCENDIE

Remplacement
18 000 €

ACQUISITION OUTILLAGE

Véhicule
et
matériel de travaux
83 000 €

EGLISE

Travaux orgue
19 400 €
Cavernes cimetière
10 400 €

ECOLE ELEMENTAIRE

Ordinateurs
17 500 €

BIBLIOTHEQUE

Nouveaux Velux
et stores
11 600 €

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET
CHANGEMENT DE MENUISERIES
EXTÉRIURES : **DP**

GARAGE

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE,
CLÔTURE
DP

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Travaux et réalisations

Remise en état des candélabres

Courant du mois de juin, les candélabres rue de la mairie et aux alentours de la place de la Wacht se sont vu faire un rafraîchissement.

La société Decap'éco 67 s'est chargée du sablage des structures, technique qui permet le retrait de la peinture mais aussi des différentes traces de rouille et qui stoppe la propagation de corrosion.

Le service technique communal s'est chargé de les repeindre au pistolet d'une couleur gris foncé afin de s'harmoniser avec le coloris des luminaires installés plus récemment dans le village.

Coût : 4.617 € HT



Carrefour rue du Fond - rue du Haut Village

18

Afin de permettre un accès plus fluide et plus sécurisé entre la rue du Fond et la rue du Haut Village, un réaménagement du carrefour a été réalisé par l'entreprise TP Klein de Herrlisheim.

Un élargissement de la voirie avec petite plate forme permettra le croisement de deux voitures et un passage piéton servira également aux piétons pour passer d'une rue à l'autre en toute sécurité.

Montant des travaux : 44.155 € HT

Participation CCPR : 7.000 € HT / CEA : 40 % des travaux.



Musée de la Wacht

Suite à des infiltrations par le toit, différents travaux ont été réalisés :

- Remplacement des chéneaux et pose de couvertines en zinc naturel
- Remplacement partiel du parquet mosaïque et reponçage total de la surface
- Peinture d'une partie des façades intérieures à l'étage

- Peinture du plafond au rez de chaussée

Montant des travaux : 23.375 € HT

(une partie a été prise en charge par l'assurance)



Mairie

Les travaux de Gros Oeuvre sont terminés, la charpente est montée.

Le chantier se poursuit avec l'installation des bacs acier sous les panneaux photovoltaïques et la mise en place des menuiseries extérieures d'ici mi juillet. Suivra la pose du bardage des plaques en pierre naturelle. En parallèle les travaux de chauffage, sanitaire, électricité suivent leur cours à l'intérieur du bâtiment.



Rue du Chêne - CCPR

Les travaux de voirie de la rue du Chêne ont commencé en mai pour se terminer début juin : une nouvelle couche d'enrobé est maintenant visible. Afin de sécuriser le chemin de l'école des élèves, huit passages piétons adaptés PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ont été marqués. Une nouveauté : la création de deux emplacements à côté du cimetière qui accueilleront dès cet automne 2 arbres et apporteront une touche de vert à la petite place.

Chantier piloté et pris en charge par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin dans le cadre du plan de voirie pluriannuel.



Zone artisanale - CCPR

Les travaux d'aménagement de la zone artisanale touchent à leur fin avec les différents branchements effectués et une voirie provisoire posée.

Une petite aire de stationnement pour camion a également été créée au bout de cette zone.

L'extension de la zone artisanale se compose de cinq lots qui seront attribués par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin, qui gère la zone artisanale, à des entreprises dans les prochains mois.

Leurs travaux pourront commencer dès l'automne et les entreprises de la zone pourront ainsi accueillir leurs clients d'ici quelques mois dans un tout nouveau cadre.



19

Dates à retenir en 2023

Fête Nationale : 14 juillet

A l'occasion de la Fête Nationale, une cérémonie se tiendra le vendredi 14 juillet 2023 à 18h00 place de la Wacht et sera suivie d'un vin d'honneur, d'un défilé aux lampions et d'un bal des pompiers.

Journée du Patrimoine : 16 septembre

« Comme un air de campagne »

Jardin de l'ancien foyer paroissial dès 10h.

Cérémonie du 11 novembre

A l'issue de la messe aura lieu un dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts de l'église pour commémorer la Victoire de 1918.

Remise de prix : 17 novembre

La remise de prix pour le fleurissement et les sportifs méritants aura lieu le 17 novembre à 19h00 à la salle polyvalente.

Fête de Noël des aînés : 2 décembre

Les personnes à partir de 70 ans et plus, ainsi que leurs conjoints, sont invités à la fête. Les invitations avec talon-réponse parviendront début novembre.

Voeux du Maire et accueil des nouveaux arrivants

Le vendredi 6 janvier, Mme le Maire Isabelle Schmaltz entourée des élus a salué les nouveaux arrivants et leur a présenté ses vœux de bonne année ainsi qu'aux commerçants, artisans, représentants des associations et aux acteurs médicaux. Des vœux de prospérité, de bonheur, de paix et de santé. Cette soirée pour les vœux du Maire était une première pour le village.

Après avoir présenté des remerciements chaleureux à toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien au service de notre commune, elle a adressé des remerciements à l'ensemble du personnel soignant ainsi qu'aux gendarmes et aux pompiers ; ont été salué leur engagement, leur dévouement et le lot de sacrifices et d'abnégations qui vont avec.

Ont également été remerciés chacun des acteurs de notre commune : artisans, commerçants, présidents, membres et bénévoles des associations sportives et socio-culturelles. Grâce à eux, Mothern existe, se dynamise et vit ! Merci à tous !

Les nouvelles mothernoises et nouveaux mothernois ont été accueillis, accueil qui n'a pas pu se faire ces deux dernières années en raison de la situation sanitaire ; ce sont donc toutes les personnes qui se sont installées au sein de la commune depuis 2020 qui ont été conviées. En toute simplicité, ce rendez-vous a pour but d'établir le contact avec les élus, les services et les associations. Conçue comme un moment de rencontre et d'échange, la cérémonie d'accueil donne l'occasion de partager l'histoire du village, ses projets mais aussi sa vie culturelle, sportive, économique... Il leur a été rappelé que l'équipe municipale est à leur disposition et à leur écoute.

Un diaporama a été projeté pour illustrer la vie communale.

Soirée propice pour se retrouver, échanger et faire plus ample connaissance autour d'une bonne galette des rois.



Collecte de sapins

Succès pour cette 2ème édition de collecte des sapins de Noël en hippomobile qui a eu lieu le samedi 7 janvier.

Les deux chevaux de trait : Happy & Carlos ont tracté trois remorques pleines. Les résineux ont été en partie remis aux animaux et également broyés pour servir ensuite de paillage.

Une deuxième session de ramassage a été nécessaire la semaine suivante, le samedi 14 janvier pour ramasser les sapins encore déposés, là aussi cela représentait une grosse remorque pleine. Au total ce sont plus de 200 sapins qui ont été récoltés.

Merci pour votre participation à cette action écologique de recyclage qui aide aussi à diminuer le volume de déchets verts en déchetterie et évite les dépôts sauvages dans la nature.



Nettoyage de printemps

Le Oschterputz du village et de ses abords est désormais un rendez-vous incontournable pour les mothernois à l'approche des beaux jours !

C'est une météo idéale qui a accompagné la cinquantaine de personnes qui a répondu présente à l'appel de la commune en partenariat avec les sapeurs-pompiers.

De nombreux enfants et adolescents conscients de la nécessité de protéger l'environnement dans lequel nous vivons étaient présents.

Répartis en groupes, gilets fluo sur le dos et gants aux mains, les participants sont partis à la chasse aux emballages, bouteilles et canettes, sacs plastiques, ferraille, pneus, ...

Tous ces débris qui jonchaient les bords des chemins, des routes du village et de ses abords ont été traqués.

C'est avec reconnaissance qu'un verdict positif a été constaté car ce sont moins de déchets que les années précédentes qui ont été collectés.

L'après-midi qui rassemble dans un esprit de solidarité et de bonne humeur les bénévoles s'est achevée convivialement autour d'un verre de l'amitié.

Remerciements à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine.



Sortie à Illingen

21

Les conseils municipaux de Mothern et d'Au-am-Rhein se sont réunis dans la forêt pour discuter de l'avenir de cet écosystème précieux. La commune a la particularité de posséder près de 200ha de terres dont 65ha de forêt du côté allemand.

L'écologie était au cœur des échanges, avec un engagement commun à préserver la nature et à promouvoir une utilisation responsable des ressources avec des explications détaillées du garde forestier Tobias Scholz. Ce dernier a également montré avec fierté la Pflanzschule dans laquelle il plante avec des élèves et bénévoles leurs propres plants de peupliers et autres variétés qui viendront pour une partie prendre place dans la forêt locale et pour l'autre sera vendue.

Cette visite a renforcé la coopération entre les deux communes, ouvrant la voie à un partenariat transfrontalier solide basé sur une histoire et des traditions, notamment carnavalesques, communes.



Commémoration de l'armistice du 8 mai

La commémoration du 78^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale a eu lieu le lundi 8 mai 2023 après la célébration de la messe en souvenir des victimes de cette guerre et de la paix dans le monde.

Dans son discours, Mme le Maire a salué l'ensemble des personnes présentes et rappelé les horreurs et souffrances de cette terrible guerre. Le message de M. Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et de Mme Patricia Miralles, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire a été lu par Manon.

Après le dépôt de gerbe et une minute de silence, l'Harmonie Ste Cécile entonna la Marseillaise.

Pour clôturer cette cérémonie, Mme le Maire remercia M. Paul Heintz de la Collectivité Européenne d'Alsace, les adjoints et élus, les anciens combattants, pompiers et jeunes sapeurs pompiers, la chorale, l' Harmonie et invita toute l'assemblée au verre de la paix et de l'amitié.



Animations au Musée

22



Dans le cadre de la journée internationale des musées, les musées de la région Pamina étaient ouverts le dimanche 21 mai. Cette journée était l'occasion de découvrir ou redécouvrir le musée de la Wacht avec en guide Martin Deck qui explique toujours avec tant de passion, et l'occasion également d'aller à la rencontre de sept artistes locaux qui y ont exposé leurs œuvres ; réalisations en bois, marqueteries et œuvres artistiques.

Une journée riche en rencontres où de nombreux mothernois ont répondu présent.

Pour rappel : le musée de la Wacht est ouvert en semaine aux horaires de l'office de tourisme et les 1ers dimanches du mois de 14h00 à 17h00.

Faites du musée votre salle d'exposition : si vous aussi vous avez une passion, êtes créatifs et souhaitez exposer vos travaux et créations, faites-vous connaître en mairie afin de vous compter parmi nos prochains artistes exposants.



Sortie Club des aînés

Le mercredi 21 mai, une quinzaine de membres du club des aînés de Mothern avaient répondu à l'invitation de la commune pour une sortie conviviale.

L'adjointe au maire, Martine Ball, avait organisé le programme de cette journée qui a commencé par une visite de la ville de Wissembourg en mini train touristique, balade très appréciée par le groupe, suivi d'un excellent déjeuner dans un restaurant de Cleebourg et pour terminer une visite au caveau de la cave de Cleebourg où il était possible de découvrir l'histoire du vignoble et faire une petite dégustation.

Rencontre des aînés tous les 15 jours en dehors des congés scolaires à la salle Ste Odile du presbytère.

Contacts :

Marinette Blaes : 03 88 94 62 40

Marie-Bernadette Butzerin : 06 70 55 37 28



Réfection de l'orgue de l'église

Le soufflet de l'orgue de notre église Notre-Dame de la Visitation a été remonté après une restauration complète dans les ateliers de la manufacture d'orgue Koenig de Sarre-Union.

Ces travaux ainsi que le remplacement du ventilateur redonnent de la vitalité et de la justesse à l'orgue et permet à nouveau de préluder et d'accompagner les chants au cours de la liturgie.

Travaux encadrés et financés par le conseil de fabrique, qui a bénéficié par l'intermédiaire de la commune d'une subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace.



23

Permanences arbres fruitiers



La campagne de commandes groupées pour les arbres fruitiers sera reconduite au sein du village.

Pour rappel, une subvention est accordée par la Communauté des Communes de la Plaine du Rhin à hauteur de 2/3 pour un maximum de 5 arbres.

Permanences pour passation de commande au Musée de la Wacht :

- samedi 23 septembre de 10h à 12h

- lundi 2 octobre de 19h à 20h

Départ de Caroline



Au Revoir et Merci Caroline ...

Après un parcours scolaire exemplaire Mme Caroline Pugin a débuté sa carrière en tant que Directrice Générale des Services (DGS) à la commune de Loury dans le Loiret puis a exercé cette même fonction pendant presque 8 années au sein de notre commune.

Depuis le 1er juin, Mme Pugin a pris le poste de responsable administratif et financier au SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace-Moselle) où de nouvelles responsabilités et de nouveaux défis l'attendent.

Au nom des élus, des anciens élus, des membres des commissions, des collègues de travail, des administrés, nous souhaitons chaleureusement la remercier pour sa disponibilité, son dévouement, son sens du service public, sa loyauté, sa rigueur, son professionnalisme, son empathie et sa gentillesse en toute circonstance. Lors du pot de départ du mardi 31 mai, organisé par la commune et

en présence d'une cinquantaine de personnes, Mme le Maire Isabelle Schmaltz lui a remis un panier bien garni et lui a souhaité une bonne continuation dans sa nouvelle collectivité.

Par la même occasion, Steeve Dietenbeck, qui va lui succéder, a été convié et présenté à l'assemblée. Il viendra renforcer l'équipe administrative à compter du 21 août.

Bienvenue à lui au sein de l'équipe municipale !



Rencontre 2024

Vous n'êtes pas sans savoir que le village de Bussière-Poitevine a au début de la seconde guerre mondiale, en 1939-1940, accueilli des mothernois.

Depuis 1968, des échanges et des rencontres ont lieu régulièrement entre les deux communes et des liens d'amitié se sont tissés entre les populations pour rappeler l'histoire vécue, ne pas oublier et remercier. La 17^{ème} édition en 2019 était l'occasion de fêter le 80^{ème} anniversaire de l'accueil en Haute Vienne. En 2024, si la rencontre devait avoir lieu, cela permettrait de fêter le 85^{ème} anniversaire et de perdurer cette tradition de retrouvailles.

La prochaine rencontre voudrait que les habitants de Bussière, village qui a depuis 2019 fusionné avec trois autres communes et cette nouvelle commune s'appelle maintenant Val-d'Oire-et-Gartempe, nous rendent visite. Nous souhaiterions par le biais de ce bulletin municipal quantifier les personnes intéressées par ces retrouvailles.

Merci de nous faire savoir en mairie si vous êtes prêts à accueillir et loger des personnes, et /ou à accompagner le groupe durant ces quelques jours et participer aux activités qui seront proposées. Vous serez recontacté une fois que l'élaboration du projet aura avancé.

Date limite de réponse : 15 septembre 2023

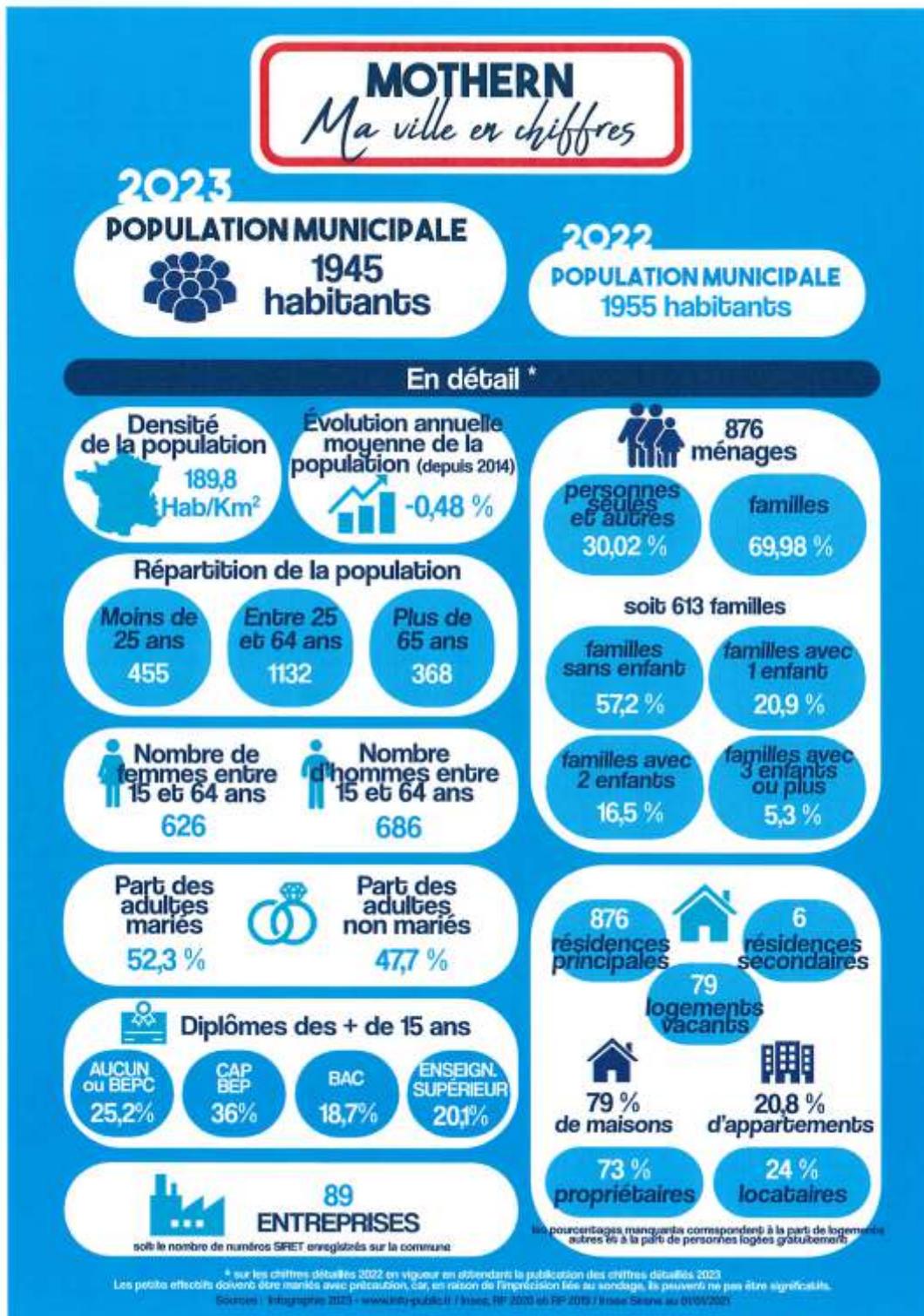
Visite prévue : du jeudi 9 au dimanche 12 mai 2024



Photo souvenir de 2019

Infographie

Chiffres clés en images concernant la représentation de notre commune.
Cette infographie est basée sur les projections INSEE



Recensement 2024



Dans le cadre des opérations de recensement qui se dérouleront du 18 janvier au 17 février 2024, la commune recrute des agents recenseurs. Une journée de formation sera à prévoir au cours du 4ème trimestre 2023.

Merci de vous faire connaître en mairie.

Le carnet

Ils nous ont rejoints...



Hugo PUKOWNIK

Le 15 février 2023
Fils de Yannick PUKOWNIK
et de Aurélie SCHROEDER

Agatha TOMESCU LOGOFATU

Le 13 mai 2023
Fille de Dorin TOMESCU
et de Maria LOGOFATU

Emma MULLER

Le 24 avril 2023
Fille de Samuel MULLER
et de Jessica HAAS

Timothée ROTT

Le 22 mai 2023
Fils de Julien ROTT
et de Caroline KNAUB

Mylène KLEIN

Le 3 mai 2023
Fille de Fabien KLEIN
et de Nathalie SCHWARTZ

*Tous nos vœux de bonheur
aux heureux parents*

Ils nous ont quittés...



Léonie SCHMALTZ née WAHL - 88 ans

Le 15 décembre 2022 à Lauterbourg

Hans OBERSCHMIDT - 86 ans

Le 25 février 2023 à Wilhelmshaven

Jean-Georges BAUMANN - 93 ans

Le 17 décembre 2022 à Mothern

Théodore BAUMANN - 86 ans

Le 9 mars 2023 à Wissembourg

Wendelin DECK - 85 ans

Le 2 janvier 2023 à Wissembourg

Marthe SCHUCKE née MOOG - 93 ans

Le 21 mars 2023 à Wissembourg

Anne KNAUB née FRITZ - 88 ans

Le 3 janvier 2023 à Mothern

Antoine MOLIQUE - 74 ans

Le 25 mars 2023 à Strasbourg

Jean-Pierre KLEIN - 88 ans

Le 6 janvier 2023 à Wissembourg

Marina DECK née VIX - 46 ans

Le 15 mai 2023 à Haguenau

Elise FETTIG née MEYER - 88 ans

Le 24 janvier 2023 à Mothern

Marguerite KNAUB née KUNTZ - 69 ans

Le 22 juin 2023 à Haguenau

Nicole RASCLE née FAUVEL - 75 ans

Le 5 février 2023 à Haguenau

Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil

Anniversaires 3ème trimestre 2023

| | | |
|--------|-----------------|------------------------------------|
| 93 ans | le 21 août | RUCK Edmond |
| 93 ans | le 22 août | HOCHMUTH née WEISS Marguerite |
| 90 ans | le 30 juillet | GIULIATO née HEINTZELMANN Berthe |
| 89 ans | le 10 septembre | BENDER Albert |
| 88 ans | le 15 juillet | WEISENBURGER née SCHREINER Emma |
| 87 ans | le 22 août | KOLHEB née HEINTZELMANN Hélène |
| 87 ans | le 27 septembre | SCHALLER André |
| 86 ans | le 06 juillet | IMBERY Roger |
| 86 ans | le 09 juillet | VOGEL née SCHEURER Madeleine |
| 86 ans | le 13 août | GERHARD née MEYER Marie-Hélène |
| 86 ans | le 21 août | HEMBERGER Charles |
| 86 ans | le 07 septembre | KNOERR Xavier |
| 85 ans | le 07 juillet | SCHMITT née SCHAUNGER Marie |
| 84 ans | le 22 juillet | KOEBEL née SENGHER Madeleine |
| 84 ans | le 22 juillet | ZIMMERMANN née MEYER Marguerite |
| 84 ans | le 09 août | KOEBEL Léon |
| 84 ans | le 02 septembre | WEISS Raymond |
| 83 ans | le 02 septembre | STRASSER François |
| 82 ans | le 08 juillet | SCHEHR Aloyse |
| 82 ans | le 08 juillet | SCHEHR Alphonse |
| 82 ans | le 26 juillet | BENDER Benoît |
| 82 ans | le 06 août | MEYER née HEINTZELMANN Anne |
| 82 ans | le 23 août | MULLER née WEISS Elisabeth |
| 82 ans | le 02 septembre | HEIDEIER Alfred |
| 82 ans | le 06 septembre | FETTIG Alphonse |
| 82 ans | le 13 septembre | RUCK née BALL Adèle |
| 81 ans | le 08 août | SCHREINER Alphonse |
| 81 ans | le 13 août | SCHREINER née KIEFER Marie Thérèse |
| 81 ans | le 28 août | PHILIPPS née JOERGER Hélène |
| 80 ans | le 12 juillet | DOLL Ludwig |
| 80 ans | le 15 juillet | ZIMMERMANN Albert |
| 80 ans | le 16 juillet | RUCK André |
| 80 ans | le 02 août | WEYRICH née KOEBEL Marie Madeleine |
| 80 ans | le 06 août | HASELBERGER née SCHAFFER Erna |
| 80 ans | le 22 août | GRIESS Monika |
| 80 ans | le 11 septembre | FETTIG née BAUMANN Marie Louise |
| 80 ans | le 30 septembre | BENDER Alphonse |



Anniversaires 4ème trimestre 2023



*Tous nos vœux
de bonne santé à nos aînés*

| | | |
|--------|----------------|--|
| 93 ans | le 22 octobre | SCHEHR née BUHLER Georgette |
| 93 ans | le 19 novembre | MEYER née HAGER Marie |
| 92 ans | le 24 novembre | SCHALLER née SEITHER Elise |
| 92 ans | le 23 décembre | MEYER Eugène |
| 90 ans | le 27 novembre | ULM née HOCHMUTH Sophie |
| 88 ans | le 03 octobre | ENGLENDER Roger |
| 88 ans | le 04 novembre | BOCK Charles |
| 88 ans | le 06 novembre | SCHREINER née MOOSMANN Alma |
| 88 ans | le 29 décembre | ZALEWSKI née POTSCHKA Ernestine |
| 87 ans | le 28 octobre | SCHMITT née HOLTZER Marguerite |
| 87 ans | le 30 novembre | WEISENBURGER née BORD Louise |
| 86 ans | le 01 novembre | JOERGER née MEYER Rose Marie |
| 86 ans | le 08 décembre | BORD Robert |
| 85 ans | le 21 novembre | DECK Lucien |
| 85 ans | le 13 décembre | SCHMITT née ZIMMERMANN Louise |
| 83 ans | le 09 octobre | BORD née ARNOLD Rose |
| 82 ans | le 03 décembre | SCHEURER Michel |
| 82 ans | le 08 décembre | WEISENBURGER née MOLIQUE Marie Thérèse |
| 82 ans | le 20 décembre | SCHALLER Alfred |
| 81 ans | le 12 octobre | HAGER Léon |
| 81 ans | le 29 octobre | AMANN Robert |
| 80 ans | le 15 novembre | STRASSER née MEYER Joséphine |

Déchetteries

Horaires d'été :

du 1er avril au 30 septembre :
du mardi au samedi
de 9h à 11h45 et de
14h à 17h15

Horaires d'hiver :

Du 1er octobre au
31 mars
du mardi au samedi
de 9h à 11h45 et de
13h30 à 16h45

Lauterbourg :

03 88 94 83 80

Wintzenbach :

03 88 86 55 51



Report de collecte



Voici le calendrier des reports de collecte des ordures ménagères du 2ème semestre 2023.

Le SMICTOM rappelle la nécessité de sortir les bacs **la veille** de la collecte.

Vendredi 14 juillet - Fête Nationale :

la collecte du vendredi 14 juillet est reportée au samedi 15 juillet

Mardi 15 août - Assomption :

la collecte du mercredi 16 août est reportée au jeudi 17 août

la collecte du vendredi 18 août est reportée au samedi 19 août

Mercredi 1er novembre - Toussaint :

la collecte du vendredi 3 novembre est reportée au samedi 4 novembre

Mardi 26 décembre - Saint-Etienne :

la collecte du vendredi 29 décembre est reportée au samedi 30 décembre



Stop PUB

L'affichage d'un STOP PUB sur la boîte aux lettres permet de réduire le gaspillage des prospectus. Chaque année, un foyer français reçoit plusieurs kilos de prospectus ! Pour ceux qui ne lisent pas ces publicités qui inondent leur boîte aux lettres, il existe un moyen très simple de les éviter : adopter l'autocollant STOP PUB.

Disponible en mairie.



Collecte de papier

Prochaines dates pour collectes de papiers et cartons au profit de l'école :

- Du 13 au 16 octobre

- Du 15 au 18 novembre



Un compost dans le jardin, c'est moins de déchets et un fertilisant naturel formidable !

Notre poubelle contient 30% de déchets organiques : déchets de jardin, de cuisine ou ménagers que nous pouvons nous-mêmes recycler en un terreau fertile, gratuit et prêt à l'emploi :

LE COMPOST

En présence d'eau et d'oxygène, sous l'action des microorganismes (champignons, bactéries, vers de terre), les matières organiques se transforment en quelques mois en compost ...

Le compost des 4 saisons

Le compostage se pratique toute l'année même s'il fonctionne au ralenti l'hiver. Selon les saisons, quelques gestes ou astuces facilitent l'obtention et l'utilisation d'un compost de qualité.

L'automne, la saison du brun

- **Rassemblez** toutes vos feuilles mortes, coupez à 5 cm ou broyez le bois de taille.
- **Apportez une réserve de BRUN** dans un endroit abrité qui pourra être mélangé au «VERT» (épiluchures...) tout au long de l'année.
- **Si vous compostez en tas ou en silo ouvert :** Vous pouvez brasser votre compost une première fois en y intégrant des **feuilles mortes** (si possible préalablement broyées avec la tondeuse). Après 8 jours, la **température** peut monter jusqu'à 70° C et sera le signe d'une fermentation active.
- **Si vous utilisez un composteur fermé :** **mélangez** toujours les nouveaux apports avec les couches précédentes et surveillez bien l'humidité !
- **Continuez d'alimenter** par le dessus votre silo ou tas de compost avec un apport équilibré de «brun», de «vert» et d'un peu de terre.



Le Jardin de la Ferme Bleue à Uttenhoffen

L'hiver, la saison du brassage

- En janvier ou février, faites un **grand brassage** énergique du compost en aérant la matière organique :
- **videz le silo et remplissez-le à nouveau.** Le compost va se concentrer et diminuer de volume. Ensuite **continuez de l'alimenter** par le dessus pour assurer la nourriture des vers et microorganismes.



En printemps, utilisez votre compost

- **Le compost est mûr :** les **petits vers rouges** ne doivent plus être présents.
- **Vous obtenez** un compost mûr au bout de 6 à 12 mois : terreau de structure granuleuse, de couleur brune avec odeur agréable de souf-bois (humus) et sans vers.
- **Si vous compostez** en utilisant un seul bac, réservez les apports récents ainsi que la couche en dessous contenant les petits vers rouges en pleine activité. Cela servira de base à un nouveau compost que vous continuerez d'alimenter par le dessus.



Utiliser le compost mûr :

■ Au potager

- A l'aide d'un outillage «à dents» (croc...), **incorporez une couche de 3 à 5 cm d'épaisseur** (5 à 15 litres/ m²) de compost mûr, à la terre de surface des plates-bandes. **Le compost doit rester au contact de l'air** (ne l'enfouissez pas à l'aide de la bêche).
- Pour les semis en godets, utiliser 1/3 compost + 1/3 sable + 1/3 terre de jardin.



■ Au jardin d'agrément (fleurs, buisson, pelouse)

- **Mélangez 1/3 de compost à la terre végétale**, au fond des trous de plantation des fleurs, arbres et arbustes. Pour l'entretien, **épandez une couche de compost de 5 cm** puis incorporez-la au sol en le griffant ...
- **Lors du semis de votre pelouse**, **épandez une couche de 5 à 10 cm d'un mélange 1/2 sable+ 1/2 compost** (sauf sur sol sablonneux) puis incorporez-la au sol. Pour l'entretien, **épandez tous les 3 ans une couche de 3 cm d'épaisseur**, puis ratissez et roulez.



■ A la maison

- Pour le **rempotage** des plantes d'intérieur, **mélangez 1/3 de compost à la terre végétale.**

■ Au verger

- Vous pouvez **épandre tous les 3 ans une couche épaisse de 10 cm de compost** sous la couronne des arbres fruitiers.
- **Couvrez** chaque année largement les racines des **arbustes fruitiers** (framboisiers, groseilliers...) avec une couche épaisse de 5 cm.



L'été, la saison du vert

- **Une coupe de gazon produit une grande quantité de « vert » que vous ne pouvez pas incorporer directement dans votre compost.** Humide et compact, le gazon risquerait d'étouffer le processus de transformation des matières organiques. Donc, pour obtenir une décomposition sans mauvaises odeurs, aérobie et saine :
 - **Au mieux, scarifier puis tondez à 6 cm au printemps et à 9 cm en été** en utilisant éventuellement un tondeuse-mulcheuse et laissez l'herbe se décomposer sur place.
 - **Utilisez aussi le gazon en paillage** (ou « mulch ») dans le potager, au jardin d'agrément ou sous la haie :
 - frais : en couche mince (3 à 5 cm)
 - fané (pendant 2 à 3 heures au soleil), sur un coin de pelouse, en l'aérant deux fois : en couche de 10 cm
 - **Vous pouvez épandre une petite couche d'herbe fraîche (moins de 10 cm)** sur votre silo ou tas de compost.



- **Utilisez votre compost en été** en le mélangeant à la terre de surface, arrosez plus abondamment, **couvrez-la** d'une couche de matière organique fraîche (« paillage ») pour conserver l'humidité et apporter de la nourriture en continu à vos plantes.
- **Continuez d'alimenter** votre silo ou tas de compost par le dessus.



Fabriquer son compost c'est :

- **Un geste pour la qualité de notre environnement** avec moins de déchets à collecter, à traiter, et donc des économies sur la gestion collective de ces déchets
- **Pour le jardinier un amendement organique complet et équilibré :**
 - Le compost apporte aux plantes tout ce dont elles ont besoin : azote, phosphore, potasse, calcium et autres oligo-éléments.
 - La terre devient fertile, meuble, facile à travailler.
 - L'humus agit comme une éponge qui stocke et redistribue l'eau et les éléments nutritifs aux plantes.
 - Les fruits et légumes seront plus sains et savoureux.
 - Un jardin au naturel sera d'autant plus agréable à vivre ...

Informations et conseils :

SMICTOM Nord Alsace
54 rue de l'Industrie - BP 40081 - 67162 Wissembourg Cedex
Tel. 03 88 54 84 00 - www.smidtom-nord67.com



La recette d'un bon compost

Ingrédients

Alternez :

2/3 de vert en couches de 15 cm

- matières riches en **azote** : épiluchures de légumes et de fruits, légumes cuits à l'eau ou à la vapeur, tisanes, fleurs coupées, gazon, mauvaises herbes (sans semences - séchez le liason) ...

1/3 de brun en couches de 10 cm

- matières riches en **carbone** : feuilles mortes, brindilles, souches et copeaux, paille, papier blanc, herbe sèche ...

De la terre du jardin en saupoudrage

- pour son effet « activateur » et « tampon ».

De l'eau

- en petite quantité

De l'air

- brassez et aérez le compost pour accélérer le processus.

Les petits plus qui enrichissent et activent le compost

- le marc de café
- les laines, poils d'animaux et cheveux non traités
- un léger poudrage de terrés en temps aux cendres de bois
- poudres d'algues ou de roches
- certaines plantes non graminées comme orties, consoude, camomille, prêle ...
- coquilles d'œufs écrasées
- éthers et fumiers des animaux herbivores ou granivores : chevaux, poules, lapins, vaches...

Les cas particuliers

- restes de viande : à enfouir dans le compost
- plantes malades ou traitées : à éviter
- papiers imprimés : à éviter
- semences et rhizomes : lisérons, chiendent ... : à sécher
- tailles de conifères : thuyas, cyprès : 10% maximum
- feuilles de noyers fraîches : pré-compostage en tas pendant 6 mois.

La règle d'or

Mélanger les ingrédients à chaque apport, c'est le secret de la réussite !

Alternez les apports de « brun » (azote et carbone) et de vert (humidité et azote) en couches minces ou mélangés superficiellement.

Plus les apports seront diversifiés plus le compost sera riche et équilibré.

Choisir le bon emplacement

Abritez le composteur sous un arbre ou un arbuste.

Le tas de compost doit être en contact direct avec le sol et d'accès facile et propre en prévision des jours de mauvais temps.



Des composteurs en bois (art)

Fabriqués par des structures employant des travailleurs handicapés en Alsace du Nord, sont proposés à la vente à un prix très attractif par les collectivités locales partenaires de l'opération.

Renseignements auprès de votre communauté de communes.



Vocabulaire utilisé

Àlli üssem Wäj : hors de mon chemin
D'Mamema het sich e néis Vélo g'kauft : Mamema s'est acheté un nouveau vélo

Ûn wohnt jetzt üffeme Bùckel : et habite désormais sur une colline

Rätsche : bavarder

Mamema wird gänz elektrisch : Mamema devient toute électrique

Wenn d'Mamema uf de Àrm nemmsch : si tu te moques de Mamema

Àchtùng : attention

Ûn de Ànder kànn de Schlüch wechsle : et celui-là sait réparer une chambre à air

Sie isch miteme àlte Klepper rùmgfàhre : elle s'est trimballée avec un vieux biclou

Meinsch : tu crois ?

Hochschwànger isch'se in's Nachbersdorf gfàhre : elle a roulé jusqu'au village voisin, enceinte jusqu'aux yeux

E Kneckes hinte drùf : un gamin assis derrière

Ûn dezü noch : par-dessus le marché

Àwer mit dem sehn se mi àlli kùmme : mais avec ça, ils me verront tous arriver



Retrouve les mots manquants et remets-les à leur place

- Der isch Elektriker
- Ihr Kàmerädel het gewändelt
- Johrelàng
- Krèjsch Kaffeordnung g'sàat
- Mit so'me Vélo sotch e Helm hân
- Ohne Bremse
- Schàd fer minni Mise en pli
- Ûn de Ànder vorne uf de Lenkstàng
- Ûn ràst mìt herùm
- Wenn se plàtt het

« Üffem Vélo !!! A bicyclette !!!

Retrouve le mot manquant dans la liste ci-contre et remets-le à sa place dans le texte ci-dessous.



Üffem Vélo !!!

Àlli üssem Wäj... d'Mamema het sich e néis Vélo g'kauft

(1). Et attention, pas n'importe quel vélo, elle a choisi un vélo électrique.

(2) **Ûn wohnt jetzt üffeme Bùckel**. Voilà comment continuer à **rätsche** sans s'épuiser.

Cela nous a bien fait sourire : **«Mamema wird gänz elektrisch !»**. On a fait attention à ne pas trop la titiller. **Wenn d'Mamema uf de Àrm nemmsch,**

(3). **Àchtùng !**

L'engin est officiellement présenté à toute la famille et les diverses compétences de chacun sont dûment répertoriées.

(4) **Ûn de Ànder kànn de Schlüch wechsle**

(5). Bien sûr, ce n'est pas le premier vélo de Mamema. **Sie isch** (6) **miteme àlte Klepper rùmgfàhre** et ce, en se moquant de toutes les règles de sécurité.



La légende familiale fourmille d'épisodes épiques. **Meinsch, hochschwànger isch'se in's Nachbersdorf gfàhre, e Kneckes hinte drùf**

(7)... Une sauvage, on vous dit ! Et le tonton, qui aime bien exagérer raconte : **«Ûn dezü noch,**

(8) !» La question de la sécurité se pose.

(9). Pas de souci, c'est prévu ! Elle nous montre un super casque chromé or et rouge.

« (10) **àwer mit dem sehn se mi àlli kùmme !** Ça, c'est sûr, Iron Mamema ! **So frech !** »



S'Rezept

Fleischschnecke



Ingrédients

Pâte à nouilles :

- 500 g de farine,
- 4 oeufs,
- sel.

Pour la farce :

- 1 kg de viande cuite (genre pot-au-feu),
- 1 l de bouillon,
- 20 cl de blanc d'Alsace,
- 1 œuf,
- 1 gros oignon,
- 1 petite botte de persil,
- sel, poivre.

Préparation

Pot-au-feu (Fleischsupp) :

Un bon kilogramme de viande cuite + le bouillon = 15 Fleischschnecke = 3-4 personnes.

Pâte à nouilles (Nüddledoig) :

1. Battre 4 œufs en omelette. Saler.
2. Ajouter petit à petit 500 g de farine jusqu'à former une pâte non collante et facile à étaler, comme pour des Spätzle. Laisser reposer.

Préparation des Fleischschnecke :

1. Hacher finement la viande avec l'oignon et le persil.
2. Mélanger avec un œuf. Saler, poivrer.
3. Fariner votre plan de travail et étaler la pâte à nouilles en un rectangle de 3 mm d'épaisseur.
4. Répartir la farce sur la pâte, en laissant 1-2 cm vides environ sur les côtés de la largeur. En roulant, la farce a tendance à s'étaler et comblera ce vide.
5. Rouler le tout comme un biscuit et souder le bord long avec un peu d'eau.



6. Couper ce rouleau en tranches de 2-3 cm d'épaisseur.
7. Faire dorer les tranches des 2 côtés dans l'huile bien chaude.
8. Placer les Fleischschnecke dans un plat allant au four. Couvrir du bouillon du pot-au-feu et du vin, puis mettre au four (th.6/180°C) 20 à 30 minutes. Retourner à mi-cuisson pour permettre à la pâte de gonfler sur tous les côtés. Rajouter du bouillon si nécessaire.
9. Servir avec une salade verte.



Bon appétit...

Informations

La gendarmerie vous donne quelques conseils pour les vacances :

- N'indiquez pas vos dates de départ sur les réseaux sociaux.
- Évitez les signes révélant votre absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique...).
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Ne cachez pas vos clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur.
- Ne laissez pas d'outils ou de matériels à l'extérieur de votre habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers etc.).
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les.
- Signalez votre absence à la gendarmerie locale grâce à l'opération tranquillité vacances.

Pour en savoir plus :

<https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actu-du-ministere/partez-sereinement-en-vacances-grace-a-loperation-tranquillite>



PAMINA

Quelques infos sur PAMINA - Parc Rhéнан - Rheinpark

L'entité "Parc Rhéнан PAMINA" est une démarche transfrontalière, qui a été initié en 1996 dans l'espace de coopération franco-allemand : PA (Palatinat) - MI (Mittlerer Oberrhein) - NA (Nord Alsace). Situés aux bords du Rhin, la parc rhéнан est un territoire transfrontalier qui englobe la plus grande étendue de plaines alluviales interconnectée en Europe. Il regroupe aujourd'hui 34 communes et collectivités territoriales dont 11 sur la rive française. et s'étend sur un territoire de près de 900 km², de part et d'autre du Rhin (de Leimersheim côté allemand à Drusenheim côté français).



Dix musées, deux centres d'initiation à la nature et à l'environnement, quatre bacs rhénans, un vaste réseau de pistes cyclables et plus d'une soixantaine de stations en bordure de chemin, constituent les fortes composantes de ce projet. Ces 10 musées forment un véritable réseau muséographique. Réalités écologiques, passé historique, social et culturel, tous les aspects de la vie au bord du fleuve sont abordés et le musée de Mothern 'Au Bord du Rhin' en fait partie.

Ouvert tous les jours de 14h à 17h et le 1er dimanche du mois.

Son objectif de départ, créer « un écomusée des deux côtés du Rhin », s'est depuis étendu à d'autres thématiques avec une multitude de projets. Elle informe, sensibilise et met en place des actions dans le respect du développement durable afin de valoriser les espaces naturels, le patrimoine culturel (musées) et les loisirs de part et d'autre du Rhin.

Dans cette perspective, l'association s'est fixée comme objectifs stratégiques de :

- renforcer la coopération franco-allemande entre les habitants de l'Eurodistrict et les citoyens des communes riveraines,
- protéger la nature et les paysages rhénans,
- mettre en valeur et conserver le patrimoine culturel, naturel et historique de la région transfrontalière,
- favoriser la mobilité douce et le tourisme durable.

Vie associative



La fin d'année 2022 a été marquée par l'élection d'une présidente, la mise en place d'un nouveau conseil d'administration et l'arrivée de jeunes au sein de l'équipe en place.

C'est ainsi que les 2 grandes manifestations à savoir le carnaval et la Kaawe peuvent perdurer - S'Dorflewe.

La 46ème édition du carnaval 2023 a été un réel succès. Une quarantaine de chars, groupes et nos traditionnels Fasenachtsbutze ont défilé et animé les rues du Kirchfeld. Le carnaval des enfants a également connu une belle affluence.

Et c'est avec la crémation de la sorcière que s'est achevée la 5ème saison de l'année.

Même réussite pour la Kaawe, fête populaire et traditionnelle qui se déroule dans le cadre magnifique au coeur du village et qui fait la joie des petits et des grands.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont investi leur temps, les nombreux bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de ces manifestations. Nous ne manquons pas de présenter nos excuses auprès des riverains des zones de fêtes pour le désagrément occasionné.

Notre objectif pour Carnaval 2024 est de retourner au centre du village comme au bon vieux temps, mais cela ne sera possible qu'avec l'aide de nombreux bénévoles. Nous vous invitons à nous rejoindre, sans aucun engagement sur la durée et sans contrainte d'adhésion, pour participer au maintien des traditions pour faire rayonner notre village.

Pour l'instant nous préparons la 2ème grande manifestation du village, la traditionnelle Kaawe. N'hésitez pas et contactez nous si vous avez envie de prêter mains fortes au comité des fêtes. Nous vous souhaitons un très bel été et vous disons à bientôt. Le Comité des Fêtes

Contacts :

Martine Ball : 06 31 55 54 34 - Christophe Schmitt : 06 68 77 88 23

Isabelle Meyer : 07 82 54 54 61 - cofemo@orange.fr



L'Amicale Cynophile de Mothern créée en 1970 et affiliée à la Société Centrale Canine en 1978 rencontre aujourd'hui un vif succès. En effet, depuis sa création, l'amicale n'a cessé d'évoluer et de se diversifier. Les maîtres-chiens du club entraînent leurs chiens presque tous les jours. L'Amicale cynophile nous montre à nouveau comment ses membres peuvent être exceptionnels. En effet, le club canin compte un champion de plus parmi ses membres. Cette année, c'est Antoine GERBER, avec son chien SAM DU PAYS RHENAN de 2 ans qui se hisse sur la plus haute marche du podium, lors du championnat d'Alsace IPO, cet événement s'est déroulé en octobre dernier à Haguenau. Qualifié pour le championnat de France à Bréchaumont, Antoine et Sam se sont placés sur la première place avec un total de 285 sur 300 points.

L'Amicale mobilisée, organise sur son terrain un « Open Air » le 8 juillet 2023 et est déjà en pleine préparation pour organiser la finale du championnat de France qui se déroulera sur son terrain en mars 2024 pour faire de cet événement une belle fête cynophile. (Photo : Antoine GERBER et son chien SAM DU PAYS RHENAN)



SAISON 2023 HISTORIQUE POUR LE CLUB

Pour la toute 1^{ère} fois le club a aligné 3 équipes masculines senior en championnat mais également 2 équipes garçons 13/14 ans.

De plus, nos équipes 1 et 2 ont terminé 1^{ère} de leur groupe et montent en division supérieure. BRAVO !



Les joueurs de l'équipe 1 (Alain, Michael, Sébastien, Philippe, Baptiste et Florian)

Le groupe des garçons 13/14 ans (Alexis, Yoann, Lucas, Robin et Yann)



Infos pratiques:

Journée porte ouverte le dimanche 3 septembre.

Reprise des école de tennis en semaine 36.

Pour tout renseignement : tcmothern@gmail.com

06.13.57.00.99 ou retrouvez nous sur Facebook « TC Mothern »

BAL des POMPIERS



ANIMÉ PAR
LES
MODÈRE
LUMPE



Tartes flambées
Grillades
Buvette



MOTHERN Vendredi 14 JUILLET

à partir de 18 h 30
au centre
d'interventions
et de secours
1 rue de la Vallée



Cérémonie à 18h00
au monument aux morts
place de la Wacht

Suivie d'un cortège en
direction de la caserne

à la tombée de
la nuit, défilé
aux lampions

Club de Gymnastique de Mothern



Gymnastique douce

le mercredi

19h – 20h

rentrée :

mercredi 6 septembre 2023

50€

Aérobic

le jeudi

19h – 20h

rentrée :

jeudi 7 septembre 2023

50€



ZUMBA kids

Zumba Kids

le mercredi (selon inscriptions – dès 7 ans)

16h30 – 17h30

17h35 – 18h35

rentrée :

mercredi 6 septembre 2023

95€

Contacts:

Angélique Muller 03 88 80 81 47

Sylvie Mazrand 03 88 94 33 39

Myriam Masrou 06 69 22 03 76

Zumba Kids



Animations Estivales

DU 24 AU 28 JUILLET
À MOTHERN

Salle polyvalente et espace musical
route du Rhin



Lundi 24 juillet

Activités

Pas d'activités
Installation et mise
en place du matériel

9h30 - 13h00

Activités

Fabrication d'un
photomaton
Coins permanents
Fabrication de masques
Coloriages

14h30 - 17h00

Mardi 25 juillet

Atelier cirque

Cie Acroballes
Equilibre sur objets,
jonglerie et
manipulation d'objets,
clowneries

10h00 - 13h00

Activités

Pâte à sel
Coins permanents
Scoubidou
Peinture à l'eau
Soirée
Jeux de kermesse
Tous publics

15h30 - 20h00

Mercredi 26 juillet

Grand jeu

Le cirque a été
fermé par la troupe des
clowns MOLO. Venez
nous aider à récupérer
un maximum d'étoiles
pour obtenir les clés
du cirque

9h30 - 13h00

Activités

Fabrication d'un clown
arçulé
Coins permanents
Jeux de société
Bracelets colorés

14h30 - 17h00

Jeudi 27 juillet

Activités extérieures

Jeux sportifs «Clowns,
trapézistes, jongleurs»
Coins permanents
Création d'un puzzle
Kappla

9h30 - 13h00

Activités extérieures

Jeux d'eau
Coins permanents
Bowling
Badminton

14h30 - 17h00

Vendredi 28 juillet

Activités extérieures

Jeux de balles, parcours
sportifs, tir à l'arc
Coins permanents
Atelier modelage
(pâte à modeler et pâte
autodurcissante)

matin

Grand jeu

On part à l'aventure
pour retrouver la
crinière du lion Elmo
Soirée
Spectacle à 18h30
Cie Acroballes
«En voyage»
Tous publics

15h30 - 20h00

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Elodie KLIN au 06.74.64.49.58.

En permanence sur le site, durant les créneaux d'ouverture,
des coins jeux pour les parents et les très jeunes enfants.

Cette action est financée par
le dispositif CAF Été Loisirs



FC MOTHERN FESTIFOOT 2023

Stade de la NEUWIES

Restauration les 5 Soirées

A partir de 18h
Tartes Flambées
«Chez Raph»



Samedi 29 Juillet soir
Poulet – Frites et Salade
uniquement sur réservation
13€ pers
Soirée Ballermann

Dimanche 30 Juillet midi
Couscous 18€ pers
uniquement sur réservation
Sur place ou à emporter

Vous pouvez réserver au 06 79 97 47 07

Du 26 au 30 Juillet 2023

FC MOTHERN FESTIFOOT 2023

Mercredi 26 Juillet 2023

19H00 SV LINX – FR HAGUENAU

Jeudi 27 Juillet 2023

19H00 US OBERLAUTERBACH 1
SV STADELHOFEN

Vendredi 28 Juillet 2023

18H00 SV OTTENAU - FC SELTZ

19H30 US OBERLAUTERBACH 2 –
FC DURRENBACH

Samedi 29 Juillet 2023

15H30 FC STEINSELTZ – US SCHLEITHAL

17H30 FC MOTHERN 1 –
FC NIEDERLAUTERBACH

Dimanche 30 Juillet 2023

10H00 FC MOTHERN 2 –
ES WIMMENAU/WINGEN

15H00 FR HAGUENAU 2 – AS HUNSPACH

Samedi 19 Août 2023

à partir de 19h
au Club House de Mothern

Soirée Paella

Organisée par le
FC MOTHERN



Animée par
l'Ochestre
Preuschtaler

1 Sangria offerte
+ Glace
20 € par pers
Uniquement sur commande

Réservation au 06 79 97 47 07



D'MODERE KAAWE

KERMESSE DE MOTHERN



Place de la Wacht

Du 19 août au 22 août 2023

Restauration traditionnelle
sous le chapiteau



 **Comité Fêtes Mothern**



Samedi
16 septembre
2023
à partir de
19h30

ORCHESTRE
STEREO

Fête de la Bière

**MC
MOTHERN**

Salle polyvalente
de Mothern
-
Réservation au
06 61 14 69 25

Exposition Fruitière

ASSOCIATION DES ARBORICULTEURS DE
NIEDERLAUTERBACH ET ENVIRONS



à la Salle Polyvalente de MOTHERN -
Dimanche

8 octobre 2023

à partir de 10 heures : Inauguration
à partir de 11 heures : Exposition Fruitière

- Dégustation de diverses variétés de pommes et de poires
- Vente de fruits, de miel et de Jus de Pommes
- Commande d'arbres fruitiers et d'arbustes d'ornements
- Conseils de moniteurs, pépiniériste et renseignements divers



à partir de 16h 30,
Petite Restauration : Tarte flambée, pizza, knacks

Imprimé par nos soins



3 ventes de produits du Jura au profit du Téléthon 2023 octobre – novembre – décembre



Salle polyvalente
de Mothern

Billets en vente auprès des
musiciens ou par téléphone
au 06.06.85.23.07

Début : 20H15
Prix : 7€
Petite restauration



A.M.P de Mothern



37

Marche de Noël Dimanche 17 décembre 2023



RDV : AMP Neuwies

Départ : 9h30 - Tous ensemble - env. 10 kms

A l'arrivée au Club House,
vous aurez la possibilité de déguster
la fameuse Goulasch soupe de Helga

Prix : 8,00€ (uniquement sur réservation)

Cartes disponibles pour la soupe au Club-House de l'AMP
tous les dimanches de 11h à 13h et les mercredis à partir de 14h
(Places limitées)

Imprimé par nos soins

MISE EN PLACE D'UN REGISTRE PERSONNES VULNERABLES

Un registre nominatif de recensement des personnes âgées dites vulnérables est mis en place par la commune. Sa finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence. (Canicule, grand froid, épidémie, évènement climatique...)

Comment s'inscrire ? Si vous avez plus de 65 ans et si vous êtes en situation de handicap, isolé, fragile, sous assistance respiratoire, sous appareillage médical..., l'inscription à ce registre est vivement conseillée (mais facultative). Elle doit être effectuée auprès des services de la mairie. En cas de besoin l'inscription pourra également se faire à votre domicile avec le déplacement d'un agent de la commune.

Elle est réalisée soit par la personne concernée ou le cas échéant son représentant légal ou un tiers.

PLAN D'ALERTE & D'URGENCE

En cas de grand froid, coupure d'électricité, inondation, canicule, épidémie, le registre permet au service de la commune de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur situation. Il est donc très important que les données les concernant soient actualisées.

Ce registre est également communiqué au Préfet, sur sa demande, à l'occasion du plan d'alerte et d'urgence, dans le cadre de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile.



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

Protégez-vous

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr + #canicule

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

Évitez l'alcool Mangez en quantité suffisante Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps Donnez et prenez des nouvelles de vos proches Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr + #canicule

Caritas Alsace : une aide de proximité

Caritas Alsace compte une dizaine d'équipes dans le secteur de Haguenau-Wissembourg. En 2021, les 117 bénévoles du secteur ont aidé 211 familles en situation de pauvreté. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

Les équipes du Nord-Est de l'Alsace offrent un bel aperçu de la diversité de l'aide apportée par Caritas Alsace. Les bénévoles se montrent actifs tout au long de l'année dans des domaines très variés, particulièrement dans l'aide alimentaire. Les équipes de Woerth et de Brumath ont aidé 152 familles à se nourrir dignement. Notre pôle des solidarités familiales est également très actif, avec 9 familles qui ont accueilli des enfants en situation de précarité au cours des vacances d'été. L'équipe de Haguenau s'est quant à elle spécialisée dans l'aide vestimentaire. Caritas possède également des équipes à Bischwiller, Drusenheim, Herrlisheim-Offendorf, Schweighouse ou encore Soufflenheim. Vous l'avez compris, il y a forcément une équipe de Caritas Alsace près

Nos équipes sont bien entendu à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre part aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. Trouvez en quelques clics l'équipe la plus proche de chez vous sur notre nouveau site internet www.caritas-alsace.org

Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.

Gautier TRABER

Chargé de communication

CARITAS ALSACE - RÉSEAU SECOURS CATHOLIQUE

03.88.22.76.40 – 07.77.26.44.86

gtraber@federationcaritasalsace.org

5 rue Saint-Léon 67000 Strasbourg



LE RELAIS EST

L'économie sociale et solidaire au cœur de l'Alsace ! Le Relais -Est, seul centre de tri textile complet en France.

Les textiles collectés dans nos bornes sont réceptionnés au centre de tri, à Wittenheim, où ils sont triés, à la main, par nos salariés.

Plus de la moitié des textiles collectés et triés sont destinés au réemploi. Les plus belles pièces sont revendues à bas prix, dans nos friperies solidaires (Label Fripe et Le Léopard).

Une partie est également réemployée dans des centres de tri africains, audités par le groupement [TESS](#) (Textiles within Ethics, Solidarity and Sustainability) dont le Relais EST est membre fondateur. Ce groupement réunit des entreprises européennes de [l'Économie Sociale et Solidaire](#) actives dans la récupération des textiles. L'objectif de ce groupement est de garantir une traçabilité éthique et transparente de la filière.

Les textiles de moins belle qualité qui ne peuvent pas être réemployés sont destinés au recyclage.

Une partie est effilochée : les textiles sont transformés en fibres ou, selon la matière, en isolant thermique et acoustique écologique.

Les textiles usés peuvent également être transformés en chiffons, destinés aux industries et entreprises.

Les chiffons sont coupés et conditionnés dans les ateliers du Relais EST à Wittenheim. Cette activité permet d'employer 6 personnes et de valoriser 12 tonnes de matières par mois.

Les textiles souillés sont valorisés énergétiquement : ils sont transformés en CSR (combustible solide de récupération) afin d'être utilisés dans des industries fortement consommatrices d'énergie (cimenteries).



Que donner au Relais EST ?

Le Relais EST collecte dans ses bornes ou directement en boutiques (Label Fripe ou Léopard) des vêtements, chaussures, linge de maison et petite maroquinerie. Ces dons doivent être propres et secs et mis dans un sac fermé, de 30 litres maximum.

Le Relais EST offrira une seconde vie à vos textiles !

2023

| | Dates | Manifestations | Lieu / Rendez-vous | Horaires | Tarifs | Téléphone |
|---|---|---|--|--|--|----------------|
| JUILLET | 1-2 | Meeting d'Aéro modélisme / Modellflugzeug-Meeting / <i>Radio-controlled model aircraft meet</i> : Le club d'aéromodélisme organise son meeting international sur le terrain du club en direction du Rhin. Animation musicale et tartes flambées le samedi à partir de 19h. Présentation de modèles réduits et grillades le dimanche à partir de 11h. | Mothern Terrain du club Clément Ader | Sam. à partir de 19h, dim. à partir de 11h. | Accès libre | 06 15 29 65 31 |
| | 8 | Open air / Open air / <i>Open air</i> : Fête d'été de l'ACDM. Open air animé par l'orchestre "ELSASS POWER". Buvette et restauration sur place. | Mothern Terrain de l'ACDM | | NC | 03 88 94 63 42 |
| | 14 | Fête Nationale / Nationalfeiertag / <i>National Day</i> : Cérémonie à 18h sur la place de la Wacht. A l'issue, cortège en direction de la caserne des pompiers ou les "Modere Lumpe" animeront le bal des pompiers. Retraite aux flambeaux à la tombée de la nuit - Restauration sur place. | Mothern Place de la Wacht | A partir de 18h | Accès libre | 03 88 54 60 22 |
| | 26-30 | Festifoot / Festifoot / <i>Festifoot</i> : Petite restauration sur place durant les rencontres - dimanche, couscous uniquement sur réservation. | Mothern Terrain de la Neuwies | | Possibilité de faire un don | 06 79 97 47 07 |
| AOÛT | 19 | Soirée Paëlla : Soirée paëlla et grillades - Uniquement sur réservation. | Mothern Club house du FCM | | | 06 83 90 01 56 |
| | 19-22 | Messti + marché / Messti : Messti, restaurations diverses sous le chapiteau. Marché annuel le lundi dès 8h. | Mothern Place de la Wacht | Sam. dès 20h - Dim. - Mar. dès 17h - lundi à partir de midi | Accès libre | |
| SEPTEMBRE | 2-3 | Concours canin : Concours canin toutes races - restauration sur réservation. | Mothern Terrain de l'ACDM | Dès 8h | Accès libre | 03 88 94 63 42 |
| | 3 | JPO au Tennis : Animation et découverte de la pratique du tennis pour petits et grands. Petite restauration à midi. | Mothern | 10h - 16h | Accès libre | 06 13 57 00 99 |
| | 6-7 | Reprise gymnastique - Aérobie et Zumba kids | Mothern Salle polyvalente | | | 03 88 80 81 47 |
| | 9 | Journée Portes Ouvertes de l'EMAN | Mothern Salle de Musique | De 14h à 17h | Entrée libre | |
| | | Tournoi de football - jeunes | Mothern Terrain de la Neuwies | A partir de 9h30 | | 06 79 97 47 07 |
| | 16 | Fête de la Bière / Bierfescht / <i>Beer Festival</i> : Dîner dansant animé par l'orchestre "Stéréo". Sur réservation. | Mothern Salle polyvalente | 19h30 | NC | 06 61 14 69 25 |
| Journée du Patrimoine / Europäischer Tag des Denkmals / <i>Heritage Day</i> : Dans le cadre des Journées du Patrimoine une exposition vivante et diverses animation intitulée « Comme un air de campagne » | | Mothern Dans le jardin paroissial | 10h à 14h | Entrée / Accès libre | 03 88 54 60 22 | |
| 24 | Repas paroissial : Repas à emporter (sur réservation) organisé par le Conseil de Fabrique et la chorale Ste Cécile au profit de la paroisse. | Mothern Cour du presbytère | | NC | 06 38 73 81 68 | |
| OCTOBRE | 21 | Cochonnaille - Harmonie : vente de carte auprès des membres. | Mothern Club house de l'Harmonie | 11h | | 06 06 85 23 07 |
| | 28 | Soirée Halloween : Une soirée halloween animée par un DJ. Petite restauration sur place. | Mothern Salle polyvalente | 20h | 5€ en prévente - 7€ caisse du soir | 06 58 81 51 27 |
| NOVEMBRE | 4 | Cochonnaille - FCM : Sur place ou à emporter. Sur réservation. | Mothern Club house du FCM | 11h | | 06 79 97 47 07 |
| | 11 | Concert d'automne / Herbstkonzert / <i>Concert</i> : L'Harmonie Ste Cécile vous invite à son concert d'Automne sous la direction de Jean-Yves Bender. La formation aura à cœur de séduire ses fidèles auditeurs en proposant un programme varié. Petite restauration sur place. | Mothern Salle polyvalente | 20h15 | 7€/pers. | 06 06 85 23 07 |
| DECEMBRE | 2 | Fête de Noël des Aînés | Mothern Salle polyvalente | A partir de 11h | | 03 88 54 60 22 |
| | 17 | Marche de Noël / Weihnachtswanderung / <i>Christmas Walk</i> : Randonnée de 10 km - Une soupe Goulasch façon Helga sera servie sur réservation. Les billets de réservation sont à retirer au club les dimanches matin dès 11h30. Places limitées. | Mothern Rdv au club-house de l'AMP | 9h | Participation de 2€ pour la marche. Repas payant | 06 30 58 53 08 |

Responsable de publication : Isabelle SCHMALTZ, Maire de Mothern

Comité de rédaction : I. SCHMALTZ, A. MEYER, F. LEHMANN, M. BALL, A. JOERGER, F. BUCHMANN, N. KNAUB, A. FABACHER.

Mise en page : Comité de rédaction - Crédit photos : Mairie de Mothern - Impression : Impressions François - Haguenau

Dépôt légal : à parution